

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE CCAVM AVALLON

2026/2031

SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
UN DIAGNOSTIC PARTAGE POUR UN PROJET COMMUN	4
LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : UN CADRE STRUCTURANT AU SERVICE DU PEDT	4
DUREE DU PROJET	9
☉ DIAGNOSTIC - EN UN COUP D'ŒIL	11
UN TERRITOIRE MOBILISE POUR GRANDIR ENSEMBLE	12
LA CCAVM : UN TERRITOIRE RURAL AUX DYNAMIQUES CONTRASTEES	12
LES SERVICES DE LA CCAVM	14
LA COMMUNE D'AVALLON : VILLE CENTRE DE LA CCAVM	18
LES SERVICES MUNICIPAUX	19
LES PARTENAIRES	22
LES PARTENARIATS SPECIALISES	27
☉ L'ECOSYSTEME DU PEDT - EN UN COUP D'OEIL	31
UN PROJET EDUCATIF PARTAGE A L'ECHELLE DE LA CCAVM	32
LES ENJEUX DU PEDT	32
LES OBJECTIFS EDUCATIFS GENERAUX	32
☉ LES AXES PRIORITAIRES POUR 2026 - EN UN COUP D'OEIL	35
PANORAMA DES SERVICES ET DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES	36
REPARTITION DES STRUCTURES SUR LA CCAVM	36
PETITE ENFANCE : UN ACCUEIL DE QUALITE ET INCLUSIF	37
ENFANCE : CONTINUITE EDUCATIVE ET HARMONISATION TERRITORIALE	40
ACCUEILS PERISCOLAIRES DE LA VILLE D'AVALLON	41
DONNER LA PAROLE AUX JEUNES : CREER ENSEMBLE LEUR ESPACE DE REVE	48
ORGANISATION DES TEMPS PASSERELLES ENTRE LES STRUCTURES	50
REPERES PARTAGES ET PARTICIPATION DE TOUS	52
PILOTER, AJUSTER ET FAIRE VIVRE LE PEDT ENSEMBLE	55
LE COMITE DE PILOTAGE	55
LE COMITE TECHNIQUE	56
LES GROUPES THEMATIQUES	56
L'EVALUATION	57
☉ LA GOUVERNANCE – EN UN COUP D'OEIL	60

PREAMBULE

Éduquer un enfant est une responsabilité partagée. Cette ambition mobilise l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, familles, écoles, associations et professionnelles de l'éducation. Sur un territoire rural comme le nôtre, cette ambition prend une dimension particulière : garantir à chaque enfant, où qu'il vive, un accès équitable à des expériences éducatives riches, cohérentes et sécurisantes.

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) et la ville d'Avallon ont fait le choix d'une politique éducative fondée sur la coopération et la confiance entre les acteurs.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec l'élaboration d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) unique à l'échelle de la CCAVM. Ce choix dépasse la seule organisation : il traduit une conviction. La continuité éducative ne peut pleinement se construire qu'à l'échelle du territoire, en mobilisant ses ressources, en dépassant les frontières administratives et en partageant une vision commune de l'enfant et de son développement.

Les travaux de Boris Cyrulnik rappellent combien le développement de l'enfant repose sur la qualité de son environnement relationnel. « Il faut tout un village pour élever un enfant » : cette idée fait pleinement écho à l'ambition portée.

Sur un territoire rural comme le nôtre, la sécurité affective, le lien social et l'ouverture à l'altérité se construisent grâce à l'entourage de l'enfant : famille, professionnelles, pairs, associations, institutions. C'est dans cette approche écosystémique que s'inscrit le PEDT, en considérant que le bien-être et l'épanouissement de l'enfant dépendent de la qualité des liens tissés autour de lui.

Il est donc construit à partir de ce que nous observons complété par ce que les familles expriment sur le territoire, mais il s'inscrit aussi dans un cadre plus large. Le rapport ASDO réalisé pour la DRAJES Bourgogne-Franche-Comté (novembre 2025) rappelle que la continuité éducative reste difficile à stabiliser : elle dépend fortement des personnes, manque souvent de temps de travail partagé et se heurte à des difficultés de reconnaissance et d'attractivité des métiers de l'animation. Le rapport souligne également l'intérêt des compétences psychosociales comme support de travail commun, parce qu'elles permettent de parler la même langue entre l'école, le périscolaire, l'extrascolaire et les familles, en considérant l'enfant dans sa globalité. Enfin, il pointe des "angles moins travaillés" sur de nombreux territoires, notamment le second degré et la place des parents.

Ces constats rejoignent notre réalité locale et renforcent le sens des choix retenus : sécuriser les transitions (entrée à l'école maternelle, élémentaire, collège, lycée) structurer des temps de coordination, consolider la coéducation, et développer des liens concrets avec les collèges et les actions à destination de la jeunesse.

Plus qu'un document, ce PEDT est un engagement collectif en faveur

- d'un parcours éducatif cohérent et bienveillant pour chaque enfant,
- de la reconnaissance du rôle des familles,
- de l'appui aux équipes éducatives,
- et de la valorisation des ressources locales pour offrir des expériences riches et structurantes.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : UN CADRE STRUCTURANT AU SERVICE DU PEDT

Le PEDT repose sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), qui met en lumière les réalités sociales, culturelles et géographiques du territoire. Dans un espace rural étendu et peu dense, les enjeux éducatifs dépassent la question du contenu des activités : ils incluent l'accès aux services, la mobilité, l'isolement, la dispersion des communes et les besoins spécifiques des enfants et des jeunes.

Sur la base de ces constats, le PEDT prend des orientations concrètes et directement utiles. Il renforce les passerelles entre la crèche, l'école et les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et sécurise les transitions qui comptent pour les enfants et les familles, notamment l'entrée en maternelle, le passage au CP et l'entrée en 6e. Il travaille l'accessibilité en s'appuyant sur l'organisation multi-sites et les navettes, afin que les mercredis et les vacances ne dépendent pas uniquement de la capacité des familles à se déplacer. Il soutient l'inclusion en lien avec les partenaires, pour préparer les accueils, ajuster les pratiques et maintenir des repères quand un enfant a des besoins particuliers. Il affirme la place des parents dans une logique de coéducation, avec des temps d'échanges et des actions qui permettent de mieux se comprendre, de mieux accompagner et de garder un lien simple entre la maison, l'école et les structures. Enfin, il s'appuie sur les ressources du territoire : associations, équipements, nature, culture, patrimoine, pour proposer aux enfants et aux jeunes des expériences variées, proches de chez eux, et adaptées à leur âge.

Ce cadre commun a été élaboré avec l'ensemble des acteurs du territoire : les élus et les services des collectivités, les établissements scolaires, les associations sportives, culturelles et artistiques, ainsi que les partenaires institutionnels (CAF et MSA, Conseil départemental, PMI/UTS). Ce travail collectif s'appuie également sur les partenaires spécialisés qui accompagnent les enfants, les jeunes et les familles (Mission locale, Maison des Adolescents, SESSAD, ...). L'ensemble de cette démarche se construit avec l'appui du SDJES de l'Yonne, qui accompagne les organisateurs et garantit le cadre des accueils collectifs de mineurs, notamment en matière de réglementation, de sécurité et de qualité des accueils.

Entre juin 2025 et avril 2026, plusieurs temps de travail ont permis de croiser les regards et de faire apparaître les besoins réels pour le territoire et les familles.

Ces rencontres ont pris différentes formes, notamment

- Organisation de tables participatives menées sur l'ensemble du territoire de la CCAVM (Avallon, Quarré-les-Tombes et Châtel-Censoir), qui ont permis de croiser les regards des professionnelles, des élus, des familles et des partenaires institutionnels.
- Organisation d'un World Café, organisé en novembre 2025, invitant les participants à se questionner collectivement sur le PEDT, ses finalités, ses priorités et les conditions nécessaires à sa mise en œuvre.
- Diffusion de questionnaires aux familles, aux enfants et aux jeunes, afin de questionner leur représentation du territoire en termes de besoins et de service aux familles.

L'ensemble de ces contributions a permis de faire émerger des valeurs éducatives partagées, d'identifier les besoins prioritaires du territoire et de préciser les modalités d'organisation à déployer pour structurer les axes du projet.

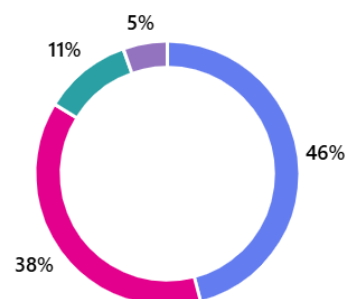
ENSEIGNEMENTS ISSUS DES QUESTIONNAIRES FAMILLES

Les questionnaires diffusés auprès des familles font ressortir une satisfaction globale quant à la qualité de l'accueil proposé sur le territoire, portée par l'engagement des équipes et la diversité des structures. Les attentes exprimées concernent principalement la lisibilité de l'offre, l'accessibilité dans un contexte rural et la continuité des parcours, notamment à l'adolescence. Les familles soulignent également l'importance de lieux et d'actions favorisant l'expression, l'engagement et la projection des jeunes, ainsi que leur souhait d'être associées aux projets dans des formats simples, concrets et accompagnés. Ces enseignements viennent conforter les orientations retenues dans le PEDT, en particulier autour des passerelles, de la coéducation et de l'équité territoriale.

12. Comment évaluez-vous la qualité de l'accueil dans les structures fréquentées par vos enfants ?

(0 point)

● Très satisfaisante	17
● Satisfaisante	14
● Moyennement satisfaisante	4
● Insatisfaisante	2



Le nuage de mots ci-dessous illustre de manière synthétique les thèmes et préoccupations les plus fréquemment exprimés par les familles.

Il vient compléter le diagnostic partagé, en apportant un éclairage visuel sur les attentes et les repères exprimés.



ENSEIGNEMENTS ISSUS DES QUESTIONNAIRES ENFANTS

Les questionnaires réalisés auprès des enfants fréquentant les accueils de loisirs montrent un sentiment de bien-être largement partagé. La majorité des enfants déclarent se sentir bien ou très bien à l'accueil, identifier des adultes repères vers qui se tourner en cas de difficulté et apprécier les activités proposées.

Les réponses mettent également en lumière l'importance des temps collectifs dans le quotidien des enfants. Si ces temps sont globalement bien perçus, certains moments, notamment le repas, sont parfois vécus comme bruyants ou longs, et peuvent générer des situations inconfortables pour certains enfants.

Les enfants expriment par ailleurs un besoin de diversité et de renouvellement des activités, ainsi qu'une attention particulière portée à la qualité des relations avec les autres enfants. Ces éléments viennent renforcer l'importance accordée dans le PEDT aux compétences psychosociales, au climat éducatif et à la qualité du vivre-ensemble.

ILLUSTRATION : NIVEAU DE BIEN-ETRE EXPRIME PAR LES ENFANTS D'AGE MATERNEL A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Quand tu arrives à l'accueil de loisirs

11 réponses

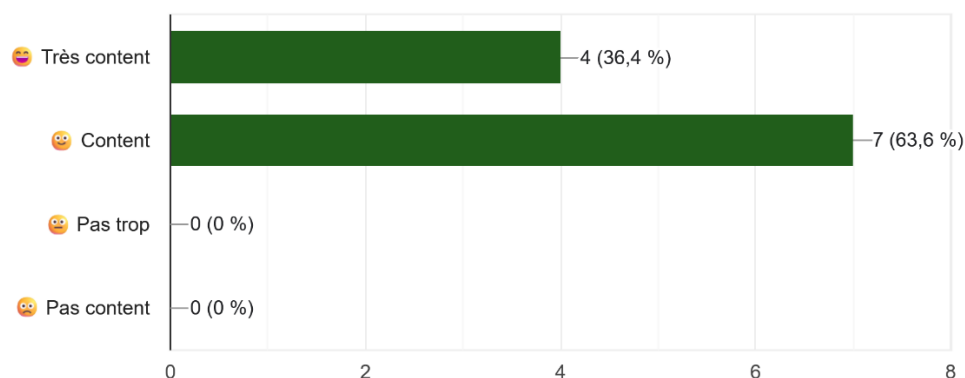
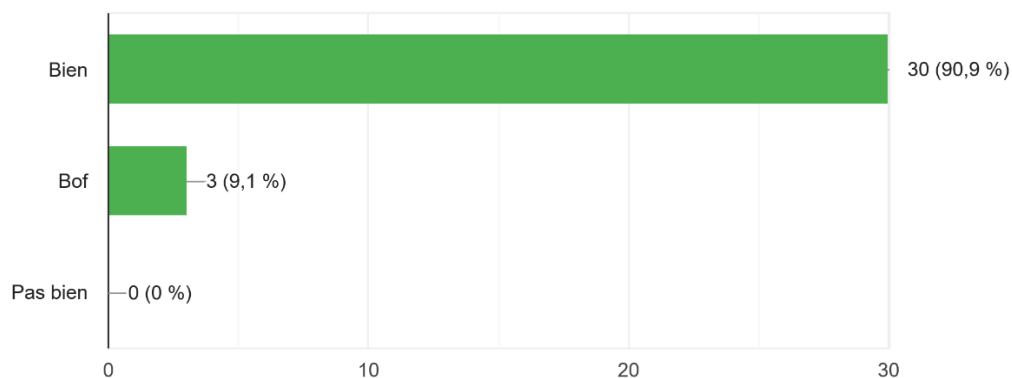


ILLUSTRATION : NIVEAU DE BIEN-ETRE EXPRIME PAR LES ENFANTS D'AGE ELEMENTAIRE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

À l'accueil de loisirs, la plupart du temps, tu te sens

33 réponses



ENSEIGNEMENTS ISSUS DES QUESTIONNAIRES JEUNES

Les jeunes interrogés expriment globalement une satisfaction quant aux activités proposées et au rôle des équipes d'animation, qu'ils évaluent très positivement. Ils soulignent également leur attachement au territoire, à la qualité du lien social et à l'ambiance positive dans le groupe.

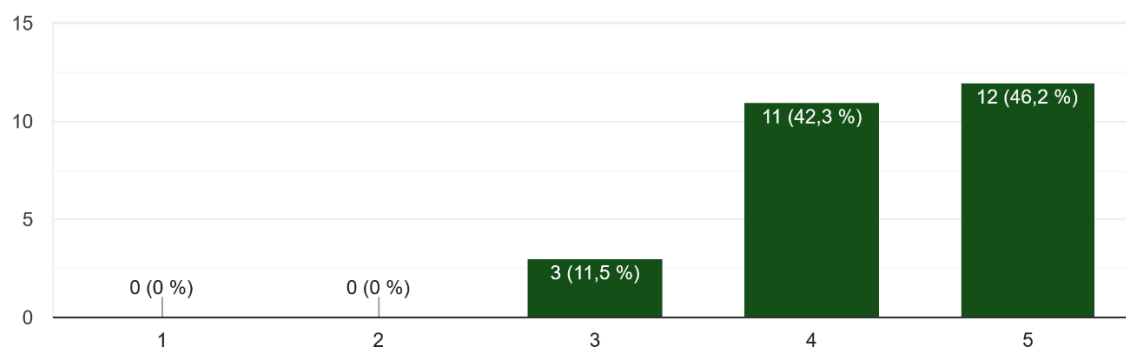
Les réponses mettent toutefois en évidence plusieurs enjeux : le besoin de diversité dans les activités proposées, la demande de lieux adaptés aux adolescents, et les difficultés liées à la mobilité, en particulier pour les jeunes résidant hors de la ville centre.

Les jeunes manifestent par ailleurs une volonté de participer davantage à la construction des projets. Nombre d'entre eux expriment avoir des idées et des envies, tout en soulignant le besoin d'être accompagnés pour les concrétiser. Ces éléments confortent l'orientation du PEDT en matière de participation, de pouvoir d'agir et d'accompagnement progressif de l'autonomie.

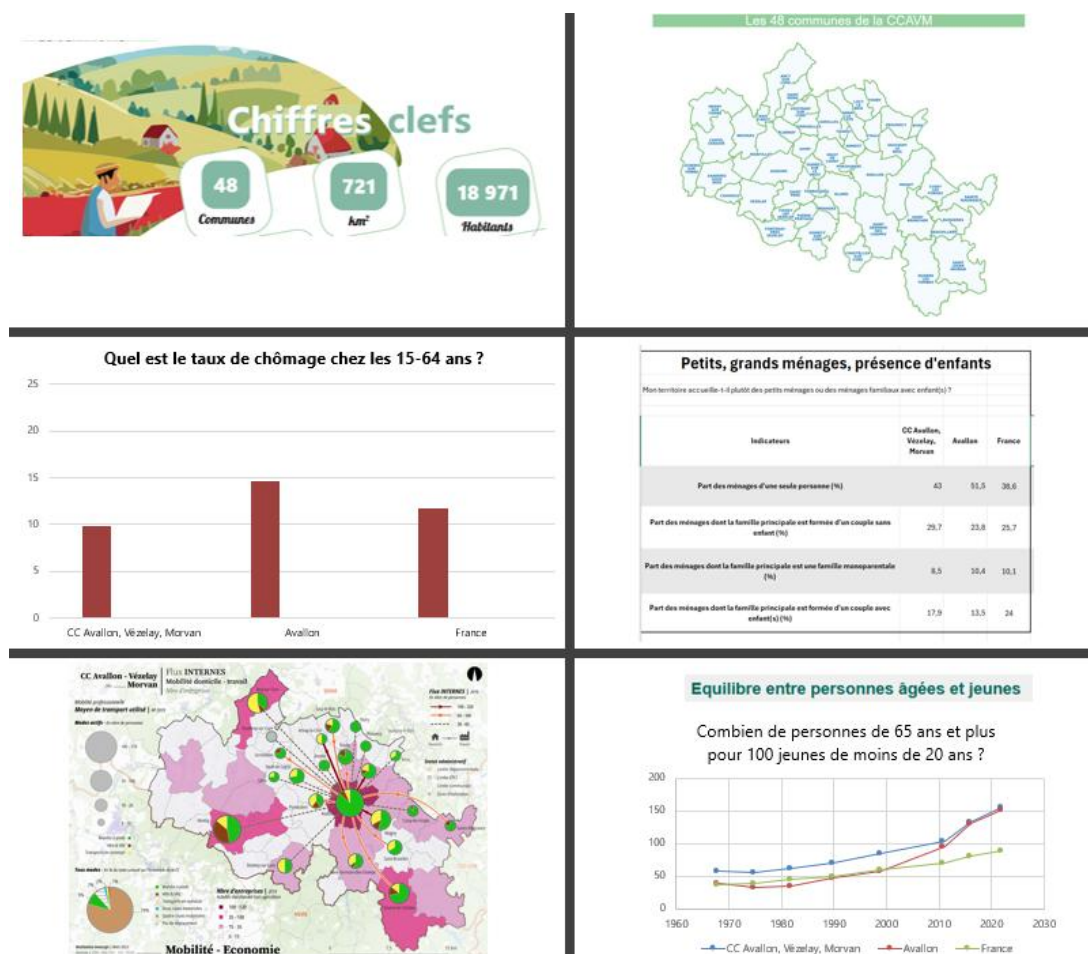
ILLUSTRATION : NIVEAU DE SATISFACTION DES ACTIVITES EXPRIME PAR LES JEUNES

Si tu participes aux activités proposées, qu'elle note de satisfaction sur 5 étoiles donnes-tu ?

26 réponses



Les données de cartographie territoriale partagées lors des tables rondes CTG/PEDT, mettent en évidence les spécificités démographiques et géographiques du territoire également.



UN PROJET EDUCATIF STRUCTURANT ET MOBILISATEUR

Ces constats viennent conforter les orientations retenues, en recentrant l'action publique sur l'essentiel : des parcours lisibles, des adultes repères, des actions cohérentes et une organisation collective capable de coopérer avec exigence, respect et engagement, au service des enfants, des jeunes et de leurs familles sur l'ensemble du territoire.

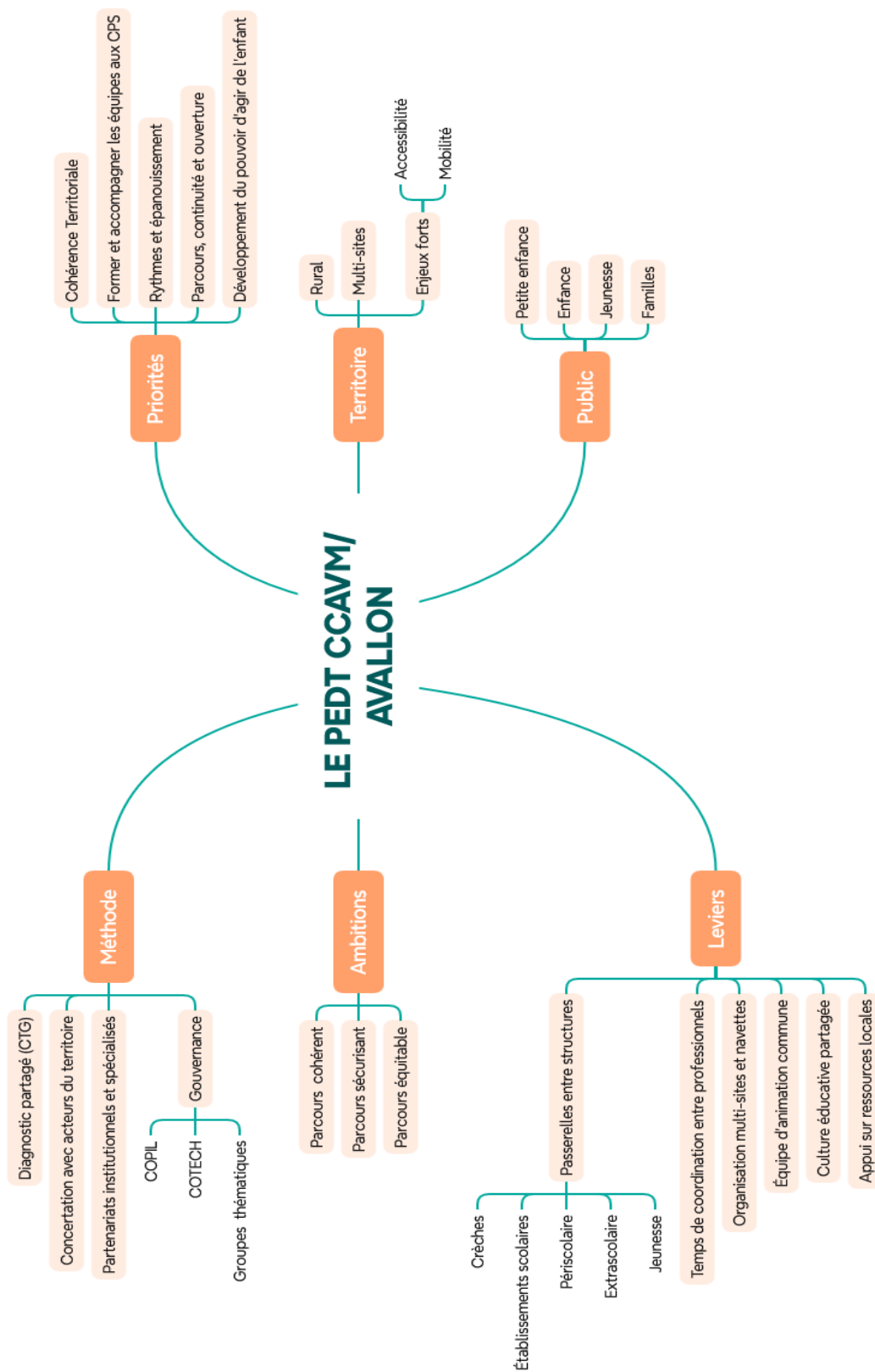
DUREE DU PROJET

Dans une logique de cohérence et de lisibilité, nous avons fait le choix de renouveler le Projet Éducatif de Territoire sur la même durée que la Convention Territoriale Globale, soit jusqu'en décembre 2031. Ce choix repose sur une volonté partagée de s'inscrire dans un cadre commun, stable et compréhensible pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Le PEDT constitue en effet une déclinaison opérationnelle de la CTG. Aligner les deux temporalités permet de renforcer la cohérence des politiques éducatives et familiales, d'éviter les ruptures de pilotage et de donner de la visibilité aux équipes, aux partenaires et aux familles.

Cette durée commune s'appuie également sur une gouvernance partagée : le PEDT et la CTG mobilisent les mêmes instances de pilotage et de suivi (comité de pilotage, comité technique, groupes thématiques). Cette organisation favorise une lecture commune des enjeux, une priorisation concertée des actions et un suivi régulier, tout en laissant la place aux ajustements nécessaires.

Inscrire le PEDT dans le temps long permet enfin de poser un cap éducatif clair, tout en conservant une capacité d'adaptation. Le projet n'est pas figé : il est appelé à évoluer au fil des évaluations annuelles, des besoins repérés sur le territoire et des propositions portées par les équipes et les partenaires. Cette temporalité partagée vise ainsi à sécuriser les dynamiques engagées, à soutenir l'amélioration continue des pratiques et à construire, dans la durée, un projet éducatif cohérent, évolutif et réaliste au service des enfants et des jeunes.



UN TERRITOIRE MOBILISE POUR GRANDIR ENSEMBLE

LA CCAVM : UN TERRITOIRE RURAL AUX DYNAMIQUES CONTRASTEES

Présidée par Monsieur Pascal Germain depuis 2014, la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) regroupe 48 communes et compte 18 971 habitants. Elle occupe une position stratégique au cœur de l'ancienne région Bourgogne, à mi-distance entre Paris et Lyon, et bénéficie d'une desserte facilitée par l'autoroute A6, la RD 606 et la ligne TER Paris-Morvan.

Espace de transition tant géomorphologique (entre le Massif central et le Bassin parisien) que paysagère, le territoire se situe à la croisée de trois ensembles : le massif du Morvan au sud-est, les plateaux bourguignons au nord et la Terre-Plaine à l'est. Avec une densité moyenne de 25,6 habitants par km², la CCAVM s'inscrit dans un espace rural très peu dense, marqué par une forte dispersion géographique.

Le territoire compte 3 238 enfants et jeunes de 0 à 17 ans, soit 17,5 % de la population totale, répartis comme suit

- 0-3 ans : 281 (1,5 %)
- 3-6 ans : 608 (3,2 %)
- 6-11 ans : 934 (5,1 %)
- 11-14 ans : 763 (4,1 %)
- 14-17 ans : 652 (3,5 %)

La majorité des communes connaît une déprise démographique, avec une population vieillissante, des revenus modestes et un éloignement marqué des services. Le bassin de vie est structuré autour de la commune centre d'Avallon (6 346 habitants en 2022, soit 34,3 % de la population intercommunale), qui concentre plus de 65 % des emplois du territoire et dont l'aire d'influence dépasse les limites intercommunales.

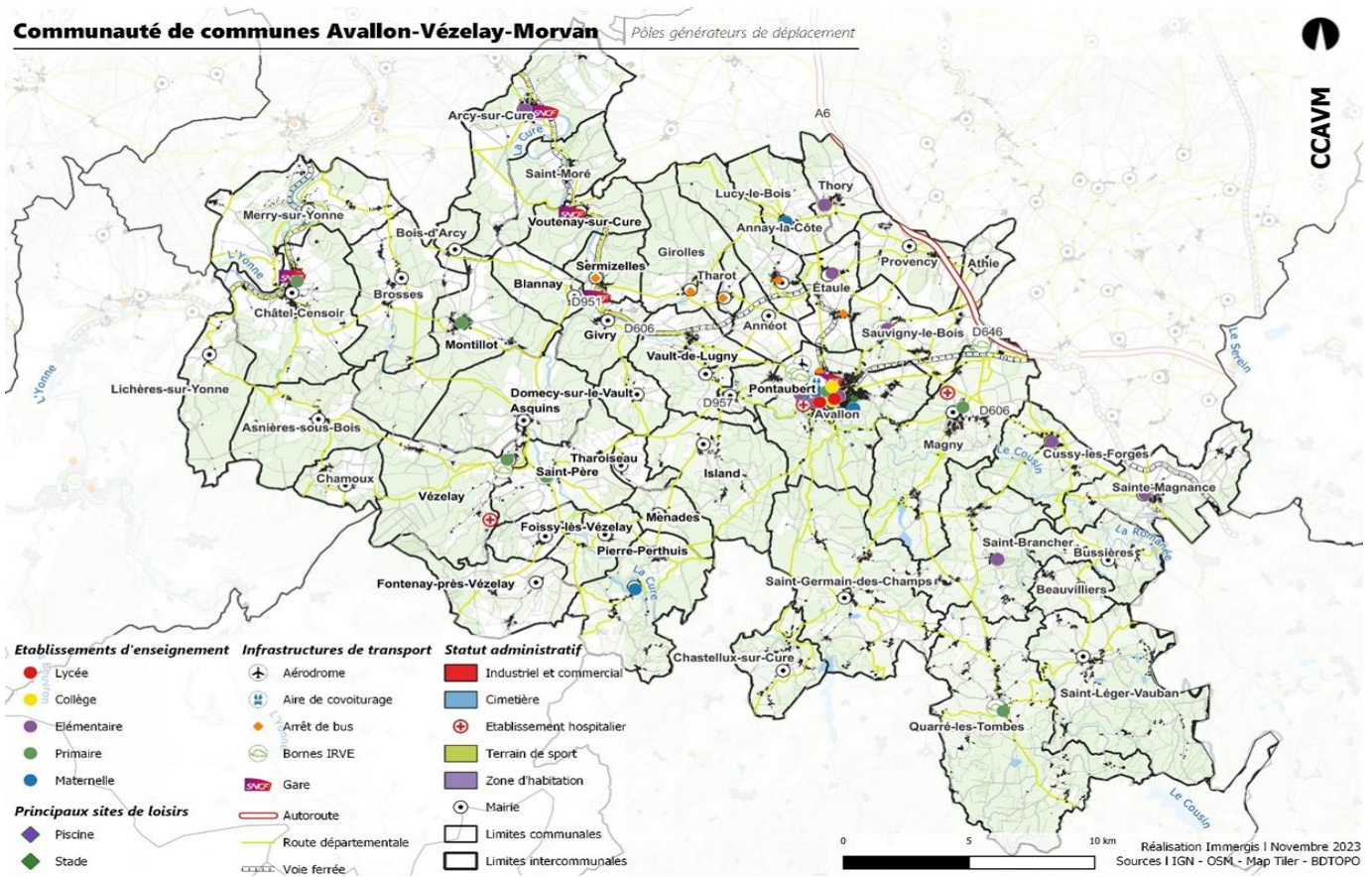
Entre les pôles d'Auxerre et de Dijon, dont les dynamiques s'orientent respectivement vers Paris et Lyon, la CCAVM connaît un développement plus modéré. La population est en baisse continue depuis 2010, après une période de stabilité autour de 20 700 habitants. Plus de 57 % des habitants ont 45 ans ou plus, tandis que les moins de 30 ans ne représentent que 26,5 %, traduisant un vieillissement démographique prononcé.

Le taux de chômage s'élevait à environ 10 % en 2022, avec de fortes disparités territoriales. Il touche plus particulièrement les femmes et les jeunes, plus d'un quart des 15-24 ans étant sans emploi, et près d'un jeune sur cinq n'étant ni en emploi ni en formation. La structure socioprofessionnelle se caractérise également par une faible représentation des cadres, comparativement aux moyennes nationales.

La CCAVM s'inscrit ainsi dans un territoire à dominante rurale, reconnu par les politiques publiques nationales, marqué par des enjeux de mobilité, d'accessibilité aux services, de dispersion géographique et de lutte contre l'isolement. Ce contexte influence directement l'organisation des services enfance-jeunesse et les parcours des enfants, des jeunes et des familles, et justifie des choix éducatifs fondés sur la proximité, la coopération et la continuité des parcours.



CCAVM



LES SERVICES DE LA CCAVM

LE RELAIS PETITE ENFANCE / GUICHET UNIQUE

3 Allée de la Croix Sirot, 89200 AVALLON
03 86 46 54 73
relais.petite.enfance@cc-avm.fr

Le Relais Petite Enfance est un espace ressource dédié à la petite enfance. Il constitue à la fois un lieu de socialisation pour les jeunes enfants et un espace de professionnalisation pour les assistants maternels.

Il accompagne les familles et les professionnelles dans la relation contractuelle, en apportant une information fiable sur les droits et obligations de chacun, et en soutenant la qualité de l'accueil individuel sur le territoire.

LES 4 CRECHES

CARIBOU	GALIPETTE	CAPUCINE	VALENTINE
6 rue de la Maladière 89200 Avallon creche.caribou@cc-avm.fr 09 67 37 58 16 Agrément : 20 places Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30	2 Allée de la Croix Sirot 89200 Avallon creche.galipette@cc-avm.fr 09 67 51 10 75 Agrément : 20 places Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00	5 rue Neuve 89420 Cussy les Forges creche.capucine@cc-avm.fr 09 67 27 72 83 Agrément : 20 places Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30	14 rue Romaine, Vassy 89200 Etaule creche.valentine@cc-avm.fr 03 86 31 90 86 Agrément : 10 places Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ces structures offrent un accueil de proximité, adapté aux besoins des familles et cohérent avec les orientations éducatives du territoire.

LES ACCUEILS de loisirs

Accueils de Loisirs intercommunaux de la CCAVM
3, Allée de la Croix Sirot – 89200 Avallon
alsh.123soleilavallon@cc-avm.fr / 09 84 53 20 54

La CCAVM a fait le choix de mettre en place des accueils de loisirs intercommunaux, afin de répondre au mieux à la demande des familles. L'accueil de loisirs « 1, 2, 3 Soleil », situé à Avallon, coordonne les deux sites : « les Zoulous » situé à Châtel-Censoir et « les Copains d'abord » basé à Quarré-les-Tombes. Les accueils de loisirs intercommunaux incarnent une éducation populaire vivante, centrée sur la participation des enfants, l'exploration et l'ouverture culturelle. Les équipes favorisent l'initiative, l'autonomie et la créativité, en s'appuyant sur un large réseau de partenaires et sur les ressources du territoire. Leur action contribue à la socialisation, à l'épanouissement et à la construction de projets collectifs.

« 1, 2, 3 SOLEIL »

Périodes d'ouvertures en 2026	Ouvert tous les mercredis en période scolaire, du lundi au vendredi pendant les petites vacances et durant l'été (hors jours fériés) - Hiver : du lundi 09 février au vendredi 20 février - Printemps : du mardi 07 avril au vendredi 17 avril - Été : du lundi 06 juillet au vendredi 28 août - Automne : du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre - Noël : fermeture entre Noël et jour de l'An	
Horaires	7h45 à 19h00	
Réservations	À la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas	
Arrivées et départs	7h30 - 9h30 11h30 - 12h30	13h30 - 14h00 17h00 - 19h00
Public	Tous les enfants de 2 ans ½ (scolarisés) ou 3 ans, jusqu'à 12 ans	
Lieu	ALSH 1,2,3... Soleil ! 3, allée de la Croix Sirot 89200 Avallon Téléphone sur place : 09.84.53.20.54	

« LES ZOULOUS »

Périodes d'ouvertures en 2026	Ouvert le mercredi après-midi en période scolaire, du lundi au vendredi pendant la première semaine des petites vacances et les 5 premières semaines de la période estivale (hors jours fériés) - Hiver : du lundi 09 février au vendredi 13 février - Printemps : du mardi 07 avril au vendredi 10 avril - Été : du lundi 06 juillet au vendredi 07 août - Automne : du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre - Noël : fermeture	
Horaires	8h00 à 18h00	
Réservations	À la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas	
Arrivées et départs	8h00 - 9h30 11h45 - 12h00	13h30 - 14h00 17h00 - 18h00
Public	Tous les enfants de 2 ans ½ (scolarisés) ou 3 ans, jusqu'à 14 ans	
Lieu	ALSH Les Zoulous /Ecole de Châtel-Censoir 8 rue Pierre et Annie Hervé 89660 Châtel-Censoir Téléphone sur place : 03.86.81.05.49 / 07.67.65.78.64 (Uniquement pendant les périodes d'ouvertures)	

« LES COPAINS D'ABORD »

Périodes d'ouvertures en 2026	Ouvert le mercredi après-midi en période scolaire, du lundi au vendredi pendant la deuxième semaine des petites vacances et les 5 premières semaines de la période estivale (hors jours fériés) - Hiver : du lundi 16 février au vendredi 20 février - Printemps : du lundi 13 avril au vendredi 17 avril - Été : du lundi 06 juillet au vendredi 07 août - Automne : du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre - Noël : fermeture	
Horaires	7h45 à 18h15	
Réservations	À la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas	
Arrivées et départs	7h45 - 9h30 11h45 - 12h00	13h30 - 14h00 17h00 - 18h15
Public	Tous les enfants de 2 ans ½ (scolarisés) ou 3 ans, jusqu'à 14 ans	
Lieu	ALSH Les Copains D'abord / Ecole de Quarré-les-Tombes 10 rue des Ecoles 89630 Quarré-les-Tombes Téléphone sur place : 03.86.31.95.00 / 07.66.52.86.30 (Uniquement pendant les périodes d'ouvertures)	

L'ACCUEIL JEUNESSE

Il accompagne les adolescents dans leurs besoins, leurs projets et leur autonomie. Il travaille à faire des jeunes de véritables auteurs de leurs projets, en les impliquant dans la vie du territoire, en les mobilisant pour imaginer leur futur espace jeunesse et en les associant à des actions solidaires, afin de développer leur sens de l'engagement et de la citoyenneté. Cette dynamique éducative s'articule naturellement avec des activités ludiques et des temps de convivialité, qui favorisent l'épanouissement, la cohésion et la participation active des jeunes.

LE PORTAIL FAMILLES, UN OUTIL TRANSVERSAL

La CCAVM met à disposition des familles un portail dédié aux ALSH et accueil jeunesse. Cet outil permet d'effectuer les réservations, d'accéder aux actualités, aux projets pédagogiques et aux programmes d'animation. Il contribue à renforcer la lisibilité des services, à faciliter la relation avec les familles et à partager un cadre commun autour des actions éducatives proposées aux enfants et aux jeunes.

LA PISCINE INTERCOMMUNALE D'AVALLON

Piscine intercommunale
Avenue du Parc des Chaumes - 89200 Avallon
piscine@cc-avm.fr
03 86 34 08 51

Horaires d'ouverture en période scolaire	Horaires d'ouverture petites vacances
Lundi et vendredi : 12h-19h	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Mardi et jeudi : 12h-14h et 17h-19h	12h-19h
Mercredi : 8h-10h et 15h-20h	Mercredi : 12h-20h
Samedi : 14h-18h	Samedi : 14h-18h
Dimanche : 9h-13h	Dimanche : 9h-13h

C'est un établissement totalement rénové et modernisé qui propose de nombreux services

- **La pataugeoire** : les familles avec de jeunes enfants se sont approprié ce petit bassin avec 25 cm d'eau à 30 degrés et des jeux aquatiques.
- **L'espace bien-être** : en liaison directe depuis les vestiaires et en relation avec l'accès à la halle des bassins, c'est un lieu apaisant avec sauna scandinave, hammam, bain bouillonnant, douches massantes, espace de relaxation et de détente.
- **Les jeux extérieurs** : pentagloss 4 pistes, splashpad ... autant de jeux d'eau, installés sur le solarium, qui ajoutent une dimension ludique estivale pour les publics les plus jeunes.
- **Les bassins** : Un grand bassin de 25 mètres profondeur de 1,30 à 2 mètres de profondeur complété par un petit bassin de 12,50 mètres.

Les activités proposées :

- Leçons de natation (apprentissage et aquaphobie) enfants >6 ans et adultes
- Aquasports (adultes) : aquatraining, aquabike, aquatempo et aqua'multipl'
- Bébés nageurs (de 6 mois à 4 ans)
- Jardi Nautic (de 4 à 6 ans)
- Aquastage (enfant)
- Stage bleu

LA COMMUNE D'AVALLON : VILLE CENTRE DE LA CCAVM

Nombre d'habitants d'Avallon au 1^{er} janvier 2022 : 6 346 (évaluation INSEE)

Population des 0-17 ans : 1 091 soit 17.1 % de la population totale

- de 0 à 3 ans : 87 soit 1.3 %
- de 3 à 6 ans : 183 soit 2.8 %
- de 6 à 11 ans : 313 soit 4.9 %
- de 11 à 14 ans : 265 soit 4.1 %
- de 14 à 17 ans : 243 soit 3.8 %

Avallon est le chef-lieu d'arrondissement et la sous-préfecture du département de l'Yonne

Maire : Jamilah HABSAOUI depuis mars 2021.

Avallon est située sur un territoire avec une morphologie contrastée : entre les piémonts Nord du Morvan (grandes forêts humides) et la Terre Plaine (grands espaces agricoles). Le centre historique est perché sur un promontoire granitique isolé entre deux ravins. Il domine la vallée du Cousin.



La commune d'Avallon (Superficie : 2675 hectares) est la ville centre de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan. Elle se localise au sud du département de l'Yonne au carrefour de 3 départements : l'Yonne, la Nièvre et la Côte d'Or.

Elle est située à 60 km au sud d'Auxerre et à 100 km à l'ouest de Dijon aux Portes du Morvan. Elle est avantageusement située sur un axe de passage Paris-Lyon.

LES DIFFERENTS QUARTIERS D'AVALLON

LA MORLANDE : Le quartier de la Morlande est composé essentiellement d'un habitat collectif. La Morlande dispose de services (pharmacie, boulangerie, médecin...). Les actions et les aménagements menés depuis plusieurs années contribuent à l'amélioration de l'image du quartier au sein de la population.

LE CENTRE-VILLE : Le centre historique de l'agglomération est composé d'un habitat individuel et semi-collectif. Il recueille les principaux services économiques et administratifs qui composent la commune.

LA VALLEE DU COUSIN : La vallée du Cousin fait partie de l'un des faubourgs du centre-ville. Située en fond de la vallée, la végétation et la proximité du cousin sont les deux éléments remarquables de l'urbanisation.

LES CHAUMES ET LES CHAUMOTTES : Ces quartiers sont composés d'un habitat essentiellement individuel et d'un ensemble de logements collectifs. Il dispose de peu ou pas de services de proximité mais regroupe néanmoins les infrastructures sportives de la ville : piscine, gymnase, tennis ...

LES HAMEAUX : Les hameaux périphériques de la ville : Chassigny, Champien, Les Granges...

LES SERVICES MUNICIPAUX

L'ESPACE SOLIDARITE FAMILLE

L'ESPACE SOLIDARITÉ FAMILLE est un établissement public administratif autonome, doté d'un budget propre et présidé de droit par le maire de la ville d'Avallon.

En 2013, afin de permettre une meilleure lisibilité, la ville d'Avallon a décidé d'affirmer une politique sociale et familiale volontariste et de regrouper l'action sociale et l'enfance au sein d'un établissement unique.

Acteur majeur de la politique sociale et familiale, l'Espace Solidarité Famille a ainsi permis de donner une véritable dimension sociale et familiale, tout en rendant plus cohérente la politique enfance.

Ces différents services, regroupés au sein d'un même établissement, constituent l'Espace Solidarité Famille, organisé autour de trois pôles : Le CCAS, Le Centre Social et Le Service Enfance.

LE CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Ses missions obligatoires

- L'aide sociale légale : participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale.
- L'analyse annuelle des besoins sociaux de l'ensemble de la population et notamment des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés.
- Tenue d'un registre "Canicule" ou "Grand Froid" recensant les personnes fragiles.
- Domiciliation de demandeur sans domicile stable.
- Action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées.

Ses missions facultatives

- Des secours ponctuels : colis alimentaire, chèques services, bon de transport...
- L'accompagnement social
- Le suivi de bénéficiaires du revenu de solidarité active
- Le logement : gestion de bail glissant

- L'instruction et le suivi du micro-crédit social
- La possibilité d'intervenir sous forme de prestations remboursables ou non.
- Des actions en faveur des familles (participation dans le financement des activités de loisirs ou sportives et voyages scolaires pour les collèges et lycées d'Avallon)
- Des actions en faveur des seniors (repas annuel, visites, animations ponctuelles...).

FRANCE SERVICE : Vise à faciliter l'accès aux services publics pour tous. Il permet aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique.

LE CENTRE SOCIAL – LA MAISON DES PART'AGES : Un centre social est un lieu d'animation sociale et culturelle, un lieu de citoyenneté et de proximité ouvert à tous les habitants :

- Il lutte contre l'exclusion
- Il privilégie la démocratie participative via la participation des habitants
- Il anime la vie sociale : c'est un équipement d'accueil et d'information, un lieu de rencontre et d'échange entre les générations.

Ses objectifs en direction des familles :

Côté parents...

- Accompagner les parents dans leur rôle d'éducateurs en leur offrant des espaces de parole et d'échange entre eux, sur leur expérience de parents. Proposer un partage de temps éducatifs, d'éveil et de loisirs avec leurs enfants, qu'ils peuvent refaire seuls ensuite (activités autour du jeu, ateliers créatifs...).
- Favoriser les relations parents / école au travers d'actions, facilitant les échanges entre parents sur leurs difficultés en matière d'éducation de leurs enfants et par la mise en place et le soutien de groupes de paroles (café parents...)

Côté familles...

- Accompagner les familles dans l'amélioration de leur vie quotidienne et le développement des personnes qui la composent en créant des espaces d'information et de discussion. Actions de ressource pour résoudre les problèmes de tous les jours en facilitant leur autonomie et leur reconnaissance sociale et mise en place des moments conviviaux entre parents et enfants qui permettent de renforcer les liens familiaux.
- Proposer des sorties accessibles à tous en fonction du quotient familial
- Apporter une aide aux départs en vacances dans le cadre d'une convention avec la CAF.

LE SERVICE ENFANCE : se compose d'un Accueil de Loisirs Périscolaire pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques d'Avallon et des Affaires scolaires

Périscolaire : L'EPA de la ville d'Avallon est responsable de la qualité de fonctionnement du périscolaire dans les domaines pédagogiques, administratifs, financiers et dans la gestion des ressources humaines.

Affaires scolaires : afin de rendre lisible et cohérent l'organisation des services liés à l'enfance pour les usagers, la ville a souhaité un rapprochement des services scolaires (ville) et périscolaires. Ce service a

en charge les inscriptions scolaires, le lien avec les écoles, la Caisse des écoles, les transports scolaires intra-muros...

ESPACE SENIOR

L'Espace Senior a pour objectif de rompre l'isolement social des personnes retraitées et de répondre à leurs besoins d'information, d'accompagnement et de loisirs. Il propose un lieu d'échanges, d'animations et de transmission de savoirs.

Parmi les activités proposées: sorties culturelles, ateliers informatiques, cours de gym douce, temps d'échanges et rencontres intergénérationnelles. L'espace organise également des actions de prévention en partenariat avec des spécialistes tels que la Mutualité Française, Présence Verte, l'Office des Sports d'Avallon et de l'Avallonnais, ou l'Association Française des Diabétiques de l'Yonne.

L'Espace Senior s'appuie aussi sur des bénévoles qui rendent visite tous les 15 jours aux personnes seules de plus de 70 ans ayant fait la demande, renforçant ainsi le lien social et la solidarité sur le territoire.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE JORGE FERREIRA

Le Conservatoire Jorge Ferreira propose un parcours d'éveil artistique adapté aux différents âges de l'enfant. Dès la petite enfance, des temps spécifiques sont proposés aux moins de 6 ans autour de l'éveil musical et corporel, favorisant la découverte, l'expression et le plaisir de pratiquer. Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'offre combine formation musicale, pratique instrumentale et jeu collectif au sein d'orchestres ou d'ensembles.

Le conservatoire s'inscrit également dans une dynamique de partenariat avec les structures du territoire : à titre d'exemple, une intervenante du conservatoire intervient une fois par semaine au sein des crèches, permettant une première sensibilisation artistique directement sur les lieux d'accueil et participant à la continuité éducative et culturelle dès le plus jeune âge.

LA MEDIATHEQUE « LE POLYGONE »

Ouverte en novembre 2023, la médiathèque Le Polygone est un équipement culturel de proximité, accessible à tous grâce à une inscription gratuite. Elle s'inscrit dans une dynamique de partenariat avec les crèches, le Relais Petite Enfance, le périscolaire, les ALSH et l'accueil jeunesse, en proposant des actions de lecture adaptées aux différents temps de l'enfant.

Les animations sont construites en lien étroit avec les équipes, en réponse à leurs besoins et à leurs projets

LE MUSEE DE L'AVALLONNAIS JEAN DESPRES

Le Musée de l'Avallonnais - Jean Després est un équipement culturel du territoire qui contribue à la découverte du patrimoine local et à l'ouverture culturelle des enfants et des jeunes. Il propose des

collections et des expositions permettant d'aborder l'histoire, les savoir-faire et la création artistique à l'échelle de l'Avallonnais.

LE CINEMA LE VAUBAN

Le cinéma propose régulièrement des séances dédiées au jeune public, notamment des formats ludiques comme les ciné-concerts (projections accompagnées en direct par des musiciens).

- La programmation inclut en continu des films d'animation et films familiaux, adaptés aux enfants et variés dans les genres.
- Des événements jeune public (avant-premières, séances spéciales) sont intégrés ponctuellement à la programmation.

LUDOQUARRE

LudoQuarré propose des temps de jeux de société tout au long de l'année, gratuits et ouverts à tous à partir de 3-4 ans, favorisant le partage et le lien social. Les enfants de moins de 10 ans sont accompagnés d'un adulte.

L'association est ouverte chaque semaine impaire, elle propose jeux sur place et prêt de jeux sur adhésion. Elle développe également des actions spécifiques pour la petite enfance (BB Ludos 0-3 ans), les seniors, ainsi que des animations régulières (Tarot, Mahjong), des événements festifs et des interventions lors de manifestations locales.

LES PARTENAIRES

L'objectif du PEDT est de mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets portés par les écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

Après une phase d'identification, les partenaires du territoire ont été consultés et mobilisés afin de construire un projet commun permettant d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Aujourd'hui, les accueils collectifs de mineurs (ACM) du territoire maintiennent leur volonté de s'ouvrir vers l'extérieur et d'être des acteurs pleinement inscrits dans la dynamique territoriale. Ils constituent des lieux d'enrichissement et de rencontres entre les différents acteurs éducatifs intervenant auprès des enfants.

Dans cette perspective, il est souhaité de renforcer les partenariats avec les différents acteurs éducatifs du territoire afin de mutualiser les moyens humains et matériels et de proposer des projets éducatifs cohérents et complémentaires au bénéfice des enfants.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et la Ville d'Avallon gèrent en régie directe différents accueils collectifs de mineurs (ACM). Dans ce cadre, elles entretiennent un partenariat actif et régulier avec plusieurs acteurs institutionnels du territoire.

Dans la mise en œuvre de leurs actions éducatives, la CCAVM et la Ville d'Avallon s'appuient sur un réseau de partenaires institutionnels et locaux. Parmi eux figurent notamment les services de l'État, en particulier la SDJES de l'Yonne, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Éducation nationale, ainsi que les collectivités territoriales.

Ces partenariats permettent de soutenir le développement d'actions éducatives adaptées aux besoins des enfants et des familles, de favoriser la cohérence des interventions éducatives et de mutualiser les ressources et les compétences. Ils contribuent également à renforcer la qualité des projets proposés dans le cadre des temps périscolaires et extrascolaires.

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (ECOLES, COLLEGES, LYCEES)

Le territoire communautaire compte 20 écoles élémentaires, dont une privée. Il dispose également de trois collèges (dont un privé), d'un lycée général, d'un lycée professionnel et d'un lycée privé. Bien que la CCAVM ne détienne pas la compétence scolaire, l'organisation de l'accueil des enfants sur les temps périscolaires reste étroitement liée à celle des écoles.

Depuis plusieurs années, une diminution des effectifs scolaires est observée. Cette baisse entraîne des fermetures de classes, voire d'établissements, et renforce le risque d'éloignement des services pour les familles, avec un impact potentiel sur l'attractivité du territoire.

Dans ce contexte, la municipalité d'Avallon a engagé une réorganisation du réseau scolaire à partir de septembre 2022. Les élèves des écoles du centre-ville, de l'école maternelle des Jardins et de l'école élémentaire des Remparts sont désormais scolarisés dans les écoles André-Gendre et Victor-Hugo.

Le réseau scolaire demeure marqué par une forte hétérogénéité, liée aux projets d'école, aux contraintes locales, aux lieux d'implantation et aux modalités de transport scolaire, parfois mutualisées avec les collèges. L'absence d'harmonisation des rythmes scolaires (semaine de 4 jours ou de 4,5 jours), des horaires d'ouverture et des modes de gestion complexifie l'articulation des services. À ce titre, la ville d'Avallon et la commune de Châtel-Censoir ont conservé un rythme scolaire organisé sur 4,5 jours.

Malgré cette organisation complexe, la volonté politique reste de maintenir, autant que possible, les écoles dans les bourgs afin de garantir un service public de proximité. L'école est ainsi considérée comme un levier majeur d'éducation, mais aussi comme un facteur d'attractivité résidentielle, de lien social et d'ancrage territorial.

2025/2026	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	2025/2026	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Avallon André Gendre	63		Thory		20
Avallon Les chaumes		131	Saint-Père		12
Avallon Victor Hugo		138	Vézelay	18	13
Avallon La Fontaine	95		Usy		22
Avallon Sainte-Chantal	223		Domecy-sur-cure	16	
Sainte-Magnance		20	Sauvigny-le-bois	29	59
Magny	37	17	Montillot	15	25
Cussy-les-forges		38	Quarré-les-tombes	39	60
Lucy-le-bois	20		Châtel-Censoir	17	25
Étaule		15	Arcy-sur-Cure		9
2025/2026	COLLEGE		2025/2026	LYCEE	
Maurice Clavel	335				
Collège Chaumes	305		Lycée Chaumes	427	
Collège Jeanne d'Arc	161		Lycée Jeanne d'Arc	77	

Les établissements scolaires sont des partenaires essentiels du PEDT, les temps scolaires et périscolaires se complétant dans le parcours de l'enfant et du jeune, pour que la journée se déroule dans de bonnes conditions, la transition entre les différents temps doit être fluide, sécurisante et compréhensible pour les enfants comme pour les familles.

La relation avec les équipes éducatives s'inscrit dans une approche globale : elle permet d'assurer une continuité dans l'accompagnement, en tenant compte du rythme des enfants, de leurs besoins et de la réalité du quotidien. À ce titre, les équipes enseignantes sont informées du fonctionnement des accueils périscolaires (règlement, projet éducatif et pédagogique, protocoles, organisation des temps et des espaces), afin de partager les repères et faciliter la coopération.

Des temps d'échanges réguliers sont organisés avec les équipes des écoles pour faciliter le passage des enfants entre le temps scolaire et le temps périscolaire, anticiper ou ajuster certaines situations (fatigue, difficultés de comportement, besoins spécifiques) et, lorsque c'est possible, construire des projets communs. Pour le périscolaire de la Ville d'Avallon, le responsable de site et le coordonnateur Enfance participent aux conseils d'école, ce qui permet de garder un lien direct et concret avec la vie des établissements. Cette même logique de lien et de représentation existe également dans les communes où un accueil de loisirs fonctionne, notamment à Quarré-les-Tombes et à Châtel-Censoir : la direction de l'ALSH est présente pour représenter la structure, assurer la continuité des échanges avec l'école et faciliter la coordination autour des enfants, des projets et des situations qui nécessitent un suivi partagé.

Le partenariat s'étend également aux collèges, qui occupent une place essentielle dans le parcours des jeunes du territoire. Il se traduit notamment par une présence régulière du chargé de mission jeunesse

au sein des établissements, durant la pause méridienne, à raison de deux interventions par semaine dans les collèges Maurice Clavel et des Chaumes.

Cette présence s'inscrit pleinement dans les projets éducatifs des établissements et vient en appui des dynamiques existantes, autour de thématiques telles que la lutte contre le harcèlement, la sensibilisation aux usages des écrans, le sport comme support éducatif ou encore la promotion de l'égalité filles-garçons.

Elle permet de maintenir un lien de proximité avec les adolescents, d'être identifié comme un adulte ressource, d'accompagner les initiatives et projets portés par les jeunes, de repérer les besoins émergents et de créer des passerelles avec les actions jeunesse déployées sur le territoire. Cette articulation contribue à renforcer la continuité éducative entre les temps scolaires et extrascolaires, dans une logique de complémentarité et de respect des rôles de chacun.

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Dans le cadre de l'organisation des temps périscolaires sur le territoire, seul l'accueil périscolaire de la ville d'Avallon est déclaré et agréé auprès du SDJES de l'Yonne. À ce titre, il est soumis à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement des enfants et les qualifications requises pour les personnels d'animation.

Par ailleurs, certaines communes du territoire proposent des services de garderie non déclarés auprès du SDJES. Ces dispositifs, organisés à l'initiative des communes, ne sont pas soumis à la même réglementation que les accueils collectifs de mineurs déclarés. Ainsi, aucune norme réglementaire ne fixe le nombre d'enfants par adulte ni le niveau de qualification des personnels encadrants. Ces éléments relèvent de la responsabilité du maire, garant de l'organisation et du bon fonctionnement du service.

Les accueils périscolaires s'adressent à l'ensemble des enfants scolarisés, de la maternelle au collège, du lundi au vendredi. Les modalités d'accueil varient selon les structures, les horaires étant généralement adaptés aux temps scolaires. De manière générale, ces temps d'accueil sont proposés le matin avant la classe, pendant la pause méridienne et le soir après l'école.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

La CAF et la MSA soutiennent financièrement les différentes structures d'accueil au moyen de conventions d'objectifs et de financement signées avec les collectivités, ainsi que dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Ces deux organismes accompagnent également les collectivités dans le développement de nouveaux projets. Toutefois, la CAF et la MSA ne se limitent pas à leur rôle de financeurs : elles apportent également un soutien technique et des conseils dans le maintien et le développement des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse.

Par ailleurs, la CAF propose aux familles

- un lieu d'accueil et d'information complet, actualisé et généraliste sur leurs droits et les services disponibles ;
- une orientation personnalisée, si nécessaire, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.

Le SDJES de l'Yonne a pour mission de renforcer le lien social, de favoriser le «bien vivre ensemble» et de lutter contre les exclusions, tout en veillant à la protection des enfants dans les accueils collectifs de mineurs (ACM).

Il accompagne et soutient les organisateurs d'ACM dans le développement de la pratique sportive et l'amélioration qualitative des loisirs éducatifs. Il participe également à la promotion et au développement des politiques sociales et soutient les politiques éducatives de jeunesse et d'éducation populaire. Le SDJES veille à la qualification et à la professionnalisation des équipes pédagogiques, contribuant ainsi à assurer un accueil de qualité pour les enfants et adolescents pendant les vacances scolaires et les temps de loisirs, et à favoriser leur épanouissement.

Le suivi et le contrôle des ACM constituent une mission fondamentale du SDJES, qui se décline principalement en deux volets :

- la sécurité des mineurs et le suivi des accueils,
- l'évaluation des activités éducatives et pédagogiques mises en place ainsi que l'aménagement des temps de vie des enfants et des jeunes.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE, UNITE TERRITORIALE DE SOLIDARITE DE L'AVALLONNAIS, SERVICE PMI, SERVICE ENFANCE FAMILLE

L'action sociale constitue une compétence majeure du Conseil départemental. À ce titre, le Conseil départemental de l'Yonne est un partenaire important dans la mise en œuvre des politiques Petite Enfance et Enfance-Jeunesse, notamment à travers ses missions de protection maternelle et infantile et de soutien aux familles en difficulté.

Sur le territoire, l'Unité Territoriale de Solidarité (UTS) de l'Avallonnais est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des publics en difficulté. Les personnes reçues bénéficient d'une prise en charge globale et d'un accompagnement personnalisé lorsqu'elles rencontrent des difficultés sociales, éducatives, budgétaires ou d'insertion socioprofessionnelle. Les travailleurs sociaux (assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs) interviennent notamment dans les missions de prévention des exclusions et d'accompagnement des familles.

Dans le cadre de la mission « Enfance-Famille », les professionnelles apportent un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leurs familles. Ils peuvent également mettre en place des actions éducatives à domicile et assurer le suivi des mineurs confiés au Conseil départemental. Par ailleurs, une cellule de recueil des informations préoccupantes est chargée d'évaluer les situations d'enfants en risque ou en danger.

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont pour mission de protéger et de promouvoir la santé du jeune enfant et d'accompagner les familles dès la grossesse et jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école. Ils délivrent notamment les agréments nécessaires au fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et à l'exercice des assistants maternels, tout en veillant au respect de la réglementation et à la qualité de l'accueil.

Dans ce cadre, les structures Petite Enfance et Enfance-Jeunesse du territoire peuvent être amenées à travailler en lien avec l'UTS de l'Avallonnais, notamment pour favoriser la socialisation des enfants ou accompagner les mineurs suivis par les services du Conseil départemental.

LES PARTENARIATS SPECIALISES

LE COMITE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'YONNE (CPEY)

Le Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne (CPEY) est une association intervenant principalement dans le champ de la protection de l'enfance. À travers son service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), habilité par le ministère de la Justice, l'association intervient sur décision du juge des enfants lorsque la situation d'un mineur présente un risque de danger.

Dans ce cadre, les professionnelles du CPEY accompagnent les familles afin d'apporter un soutien éducatif et des conseils visant à prévenir ou à réduire les situations de danger pour l'enfant. L'association intervient, sur décision administrative ou judiciaire, pour assurer l'accueil et l'accompagnement éducatif des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs en difficulté ou en situation de vulnérabilité.

L'intérêt de l'enfant constitue le fondement de l'action menée par l'association, dont l'objectif est de prévenir ou de faire cesser les situations de danger. Le CPEY inscrit son action dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la mise en œuvre des politiques publiques de protection de l'enfance.

LA MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)

La MDA est un lieu d'écoute, de conseils, d'orientation et d'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et de leur famille. Elle apporte un soutien sur les questions médicales, psychologiques, sexuelles, relationnelles, scolaires, juridiques et sociales. Les prises en charge sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire.

Elle constitue également un lieu de ressources et d'échanges pour les professionnelles travaillant avec les adolescents.

Une permanence est organisée tous les premiers mardis du mois, de 10h30 à 12h30, au Lycée du Parc des Chaumes à Avallon.

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, afin de les aider à construire leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. Elle soutient les jeunes dans la résolution de leurs difficultés et la levée des obstacles à leur insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement peut être ponctuel (simple information) ou prolongé sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

Acteur territorial des politiques publiques, la Mission Locale joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse et fait partie du Service Public de l'Emploi ainsi que du Service Public Régional de l'Orientation.

Au quotidien, la Mission Locale se mobilise pour favoriser l'autonomie des jeunes, impulser une dynamique partenariale et proposer des solutions adaptées à chaque situation.

L'ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS

L'association Enfance et Jeunesse en Avallonnais a pour mission d'accompagner les enfants, adolescents et jeunes majeurs, en favorisant leur épanouissement, le développement de leur personnalité et leur préparation à l'autonomie. Elle agit dans le respect de l'enfant, de ses liens familiaux et de son histoire, en concertation avec le Conseil Départemental de l'Yonne.

L'association gère plusieurs structures et services

- **Maisons d'Enfants :**
 - Maison d'Enfants de la Grande Chaume (24 places, 3 à 18 ans)
 - Maison d'Enfants de Précy-le-Sec (14 places, 4 à 18 ans)
 - Unité d'Accueil d'Avallon (7 places pour adolescents)
Avec accompagnement continu, séquentiel ou d'urgence, interventions au domicile et accompagnement éducatif personnalisé.
- **Service de rencontres familiales :** lieu d'écoute et d'accueil permettant aux familles d'exercer leurs droits dans un cadre préservant l'intimité et, si nécessaire, bénéficiant d'une médiation.
- **Service d'Interventions Éducatives :** soutien et protection à domicile pour 120 enfants sur le territoire de l'Avallonnais, Tonnerrois et Auxerrois ; mise en place d'accueils séquentiels ou à la journée ; accompagnement vers l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans.
- **Dispositif d'évaluation et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) :** accueil d'urgence, évaluation de la minorité et de l'isolement, soutien éducatif, insertion scolaire, formation ou professionnelle et accompagnement vers la vie autonome.
- **Équipé mobile Escalé (co-portée par EPNAK, VAGA-Priorité Enfance et Enfance et Jeunesse en Avallonnais) :** soutien aux professionnelles et aux familles pour maintenir la continuité éducative des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, avec suivi par la Maison Départementale des Personnes Handicapées si nécessaire.

LES SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS SPECIALISES A DOMICILE (SESSAD)

Les SESSAD apportent aux enfants et adolescents en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles, un accompagnement personnalisé favorisant l'intégration scolaire, l'autonomie et la participation sociale. Ils mobilisent des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions se déroulent dans les différents lieux de vie de l'enfant : domicile, crèche, école, centre de loisirs, ou dans les locaux du SESSAD.

Pour les enfants de 0 à 6 ans, l'action des SESSAD est centrée sur la prise en charge précoce. Dès la scolarisation, le service soutient l'intégration scolaire, en milieu ordinaire ou via des dispositifs collectifs (ULIS).

Deux structures sont présentes à Avallon :

- **SESSAD Multihandicap EPNAK :** accompagne les jeunes de la naissance à 20 ans dans leur insertion scolaire, sociale et culturelle. Chaque intervention repose sur un Projet d'Accompagnement Personnalisé co-construit avec le jeune, sa famille et les professionnelles, et se déroule majoritairement dans l'environnement du jeune. Le service collabore avec les partenaires locaux de l'Avallonnais, de l'Auxerrois et de la Puisaye-Forterre.

- **SESSAD RESAM Autisme 89** : dispose de 20 places pour enfants et jeunes de 0 à 20 ans présentant un handicap moteur ou des difficultés sociales, pour répondre aux besoins spécifiques des enfants autistes dans l'Avallonnais. L'accompagnement vise la prise en charge précoce des enfants de 0 à 6 ans et le soutien à l'intégration scolaire dès la scolarisation.

LE CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE (CAMSP)

Le CAMSP accueille les enfants de 0 à 6 ans, sur demande des parents :

- pour des difficultés de développement,
- lorsqu'un handicap est présumé ou reconnu.

Missions et actions :

- Consultations sur rendez-vous assurant un accompagnement global de l'enfant et de sa famille, coordonné par un médecin pédiatre ou un psychologue consultant.
- Bilans complémentaires pour évaluer les difficultés et potentialités de l'enfant.
- Soins adaptés aux besoins de l'enfant et aux ressources de l'équipe.
- Actions de prévention en partenariat avec la PMI, les crèches, le Conseil départemental de l'Yonne, l'Éducation nationale, les services hospitaliers et la politique de la ville.

Le financement est assuré par l'Assurance Maladie et le Conseil Départemental, sans avance de frais pour les familles.

L'ASSOCIATION LA PARENTHÈSE – LA PETITE RUCHE

L'espace rencontre « La Parenthèse » est un lieu neutre où les enfants peuvent rencontrer le parent avec lequel ils ne résident pas. D'autres membres de la famille (grands-parents, fratrie, titulaires d'un droit de visite) peuvent également y être accueillis.

Ce dispositif est particulièrement préconisé lorsque la relation parent-enfant est difficile, en cas de divorce, de séparation conjugale ou familiale, ou lorsque le droit de visite est interrompu ou conflictuel. Le service de médiation familiale : qui permet aux parents de contractualiser des accords notamment concernant leurs enfants avant, pendant ou après une séparation.

LES STRUCTURES POUR PERSONNES AGEES

Avec l'allongement de l'espérance de vie, de plus en plus de générations cohabitent sur le territoire. Favoriser le lien entre les enfants et les personnes âgées permet de rompre l'isolement des seniors, de sensibiliser les plus jeunes au cycle de la vie et de valoriser les savoirs et expériences des aînés. Ces échanges offrent également aux structures éducatives l'opportunité de développer des compétences sociales et relationnelles.

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) organisent des actions intergénérationnelles en partenariat avec

- Vill'âge Bleu – Quarré-les-Tombes
- Maison de retraite « La Chatonnière » – Châtel-Censoir
- Espace Seniors – Avallon
- EHPAD d'Avallon

Chaque rencontre intergénérationnelle est pensée pour être bénéfique aux deux publics : les activités proposées sont accessibles aux enfants et adaptées aux besoins et capacités des personnes âgées.

Par ailleurs, une convention de partenariat est établie avec la maison de retraite « La Chatonnière » à Châtel-Censoir, permettant la mutualisation du personnel de service pour le fonctionnement de l'ALSH. Dans ce cadre, les enfants prennent leurs repas au sein des locaux de la maison de retraite, dans un environnement sécurisé et adapté. Cette organisation favorise à la fois la continuité du service, l'optimisation des moyens et le développement de relations intergénérationnelles au quotidien.

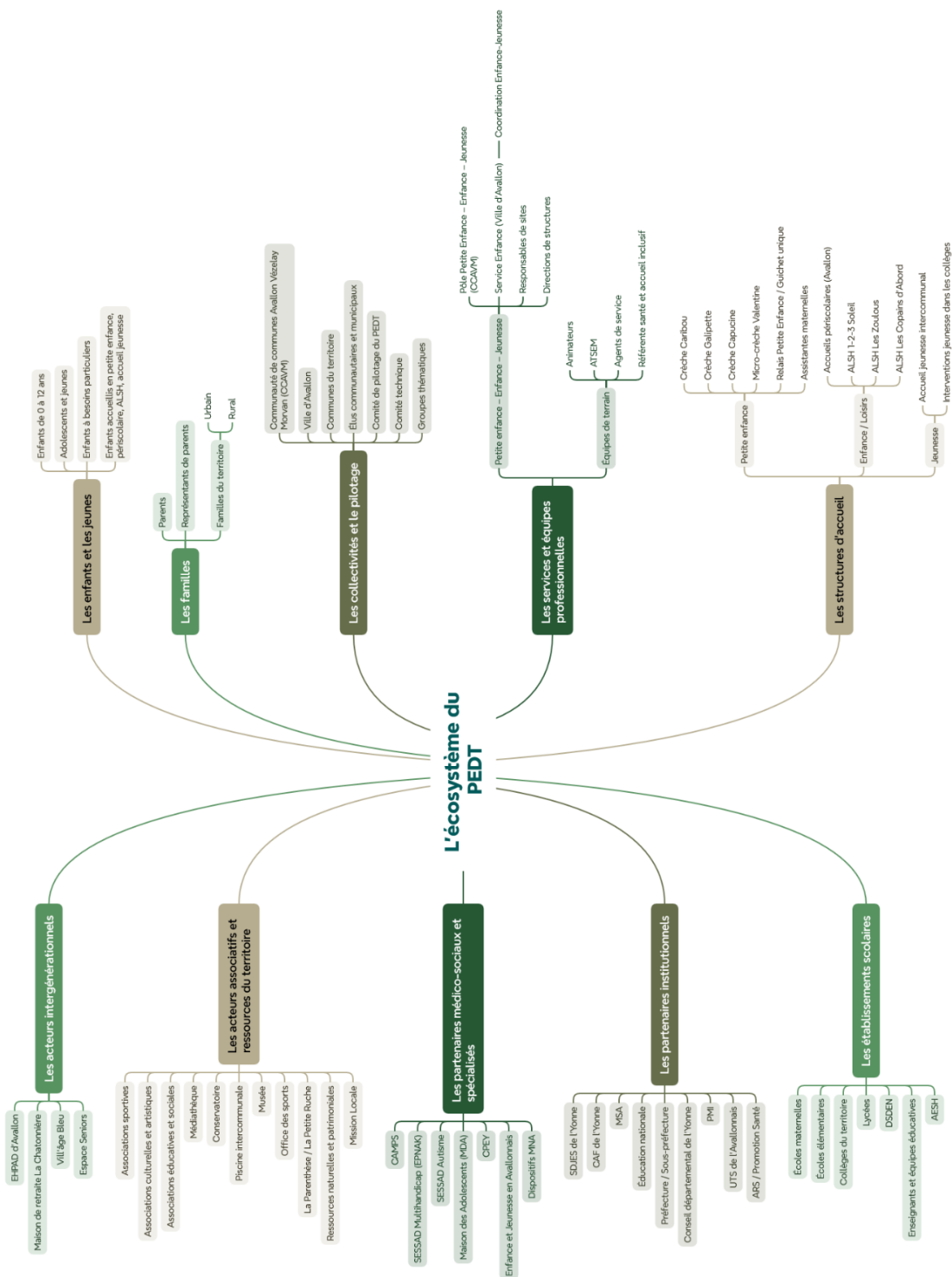
LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, ARTISTIQUES

Le territoire de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) bénéficie d'un tissu associatif dynamique, reflet d'un fort engagement citoyen. Les associations interviennent dans de nombreux domaines : culture, sport, loisirs, patrimoine, éducation, action sociale, environnement... Cette richesse constitue un levier pour renforcer le lien social, transmettre des savoirs et des valeurs, et développer l'engagement des jeunes.

La ville d'Avallon organise chaque année un forum des associations, temps fort de rencontres et de mise en réseau, visant à encourager les synergies, faire émerger de nouveaux projets communs et identifier les besoins du territoire.

Dans le cadre du PEDT, les associations locales sont pleinement intégrées comme partenaires éducatifs. La vie associative constitue un espace concret d'apprentissage de la démocratie et de l'engagement collectif. La CCAVM affirme ainsi sa volonté de soutenir et valoriser durablement cette culture associative.

👁️ L'ÉCOSYSTÈME DU PEDT - EN UN COUP D'OEIL



Presented with xmind

LES ENJEUX DU PEDT

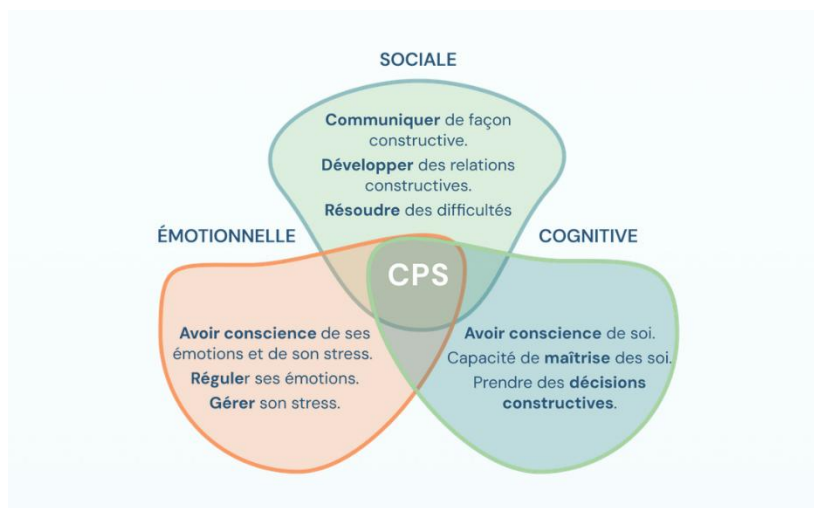
Les compétences psychosociales sont le fil conducteur du PEDT, parce qu'elles parlent à tous les professionnelles et qu'elles sont utiles au quotidien : apprendre à coopérer, gérer ses émotions, prendre confiance, oser essayer, respecter l'autre, faire des choix. Elles permettent de travailler dans le même sens à l'école, sur le périscolaire, en accueil de loisirs, et avec les familles.

Le PEDT s'appuie aussi sur des choix éducatifs simples : ouvrir les enfants à la culture et aux pratiques artistiques du territoire, leur donner des occasions d'agir et de participer, développer le vivre-ensemble, et s'appuyer sur la nature et l'environnement local pour proposer des activités dehors, proches et accessibles. Il intègre pleinement l'accueil de tous, en prévoyant l'adaptation des pratiques et la coopération avec les partenaires médico-sociaux quand un enfant a des besoins particuliers. Enfin, il reconnaît la place des parents et organise des temps qui permettent de se parler, de se comprendre et d'avancer ensemble.

Pour que ces orientations ne restent pas théoriques, le PEDT prévoit un travail commun entre professionnelles : formations partagées, outils communs, temps de coordination et retours réguliers sur ce qui fonctionne ou non. L'objectif est d'améliorer concrètement la qualité d'accueil, quel que soit le site, et d'ajuster en cours de route plutôt que d'attendre la fin du projet.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS GENERAUX

A travers l'ensemble du PEDT, les compétences psychosociales servent de repère commun : elles nous aident à construire des activités et des temps de vie qui développent la confiance, la coopération, l'expression, la gestion des émotions, l'autonomie et le respect des autres, quel que soit le lieu d'accueil.



Les objectifs éducatifs du PEDT traduisent la volonté commune de la CCAVM et de la Ville d'Avallon d'offrir aux enfants et aux jeunes un parcours cohérent, sécurisant et favorable à leur développement. Ils servent de repères partagés pour les équipes et donnent une direction claire au quotidien, quels que

soient les sites et les temps d'accueil. Ils s'appuient sur le diagnostic, sur les valeurs éducatives du projet et sur les attentes exprimées par les familles, les enfants, les jeunes et les partenaires. Concrètement, ils orientent la façon d'organiser les temps de vie, de proposer les activités, de travailler avec les parents et de coopérer entre structures.

Pour s'assurer que ces objectifs se traduisent réellement dans les pratiques, des indicateurs de suivi sont associés à chaque axe. Ils permettent de constater l'évolution au fil du temps, d'objectiver ce qui fonctionne, et d'ajuster lorsque nécessaire.

1. DEVELOPPER LA PARTICIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR DE L'ENFANT ET DU JEUNE

L'objectif est que chaque enfant puisse prendre sa place, être écouté et participer réellement à la vie de la structure. Cela passe par des occasions concrètes de choisir, proposer, essayer, se tromper et recommencer, dans un cadre sécurisant. Les équipes accompagnent progressivement l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilité, en tenant compte des besoins de chacun. Les projets et les activités s'appuient sur l'exploration sensorielle, motrice, artistique, culturelle ou scientifique, et laissent une place aux démarches initiées par les enfants (projets d'enfants, ateliers libres, espaces autonomes), avec des aménagements pensés pour que ce soit accessible à tous.

Indicateurs d'évaluation : Suivre le nombre de conseils d'enfants organisés sur la période, la part d'enfants ayant un rôle ou une responsabilité, l'évolution observée de la participation, de la prise d'initiative et de la coopération, les retours des familles et des équipes sur l'autonomie, ainsi que les traces produites par les enfants (affichages, règles co-construites, projets, productions).

2. SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES A LEUR ENVIRONNEMENT ET A LEUR TERRITOIRE

L'objectif est de permettre aux enfants de mieux connaître leur territoire et de développer leur curiosité. Il s'agit de leur faire découvrir ce qui existe autour d'eux (nature, patrimoine, acteurs locaux), d'encourager l'observation et l'envie de comprendre, et de faire vivre des habitudes simples liées au respect de l'environnement au quotidien (soin du matériel, attention aux lieux, éco-gestes).

Indicateurs d'évaluation : Suivre le nombre de sorties ou projets liés à l'environnement et au territoire, la participation de partenaires locaux, l'évolution des comportements observés (tri, respect des espaces, soin du matériel), les retours des enfants (verbatim, dessins, photos commentées) et l'intégration d'éco-gestes dans les routines.

3. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT GLOBAL DE L'ENFANT ET DU JEUNE DANS SES LOISIRS

L'objectif est que les temps de loisirs soient de vrais temps de respiration et de construction, où l'enfant peut se sentir bien, trouver sa place et progresser. Les équipes veillent au respect des rythmes, à la sécurité affective, au climat de groupe et à l'accès de tous aux activités, y compris pour les enfants ayant des besoins particuliers. L'offre doit rester variée, motivante, adaptée, et valoriser la diversité (culturelle, corporelle, sociale, fonctionnelle) comme une richesse.

Indicateurs d'évaluation : Observer la diversité des activités proposées (culture, sport, nature, jeux libres), la participation volontaire, le climat de groupe (conflits, coopération, entraide), les retours des familles

sur le bien-être, et les observations des équipes sur le respect des rythmes (fatigue, agitation, disponibilité).

4. RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LA COEDUCATION

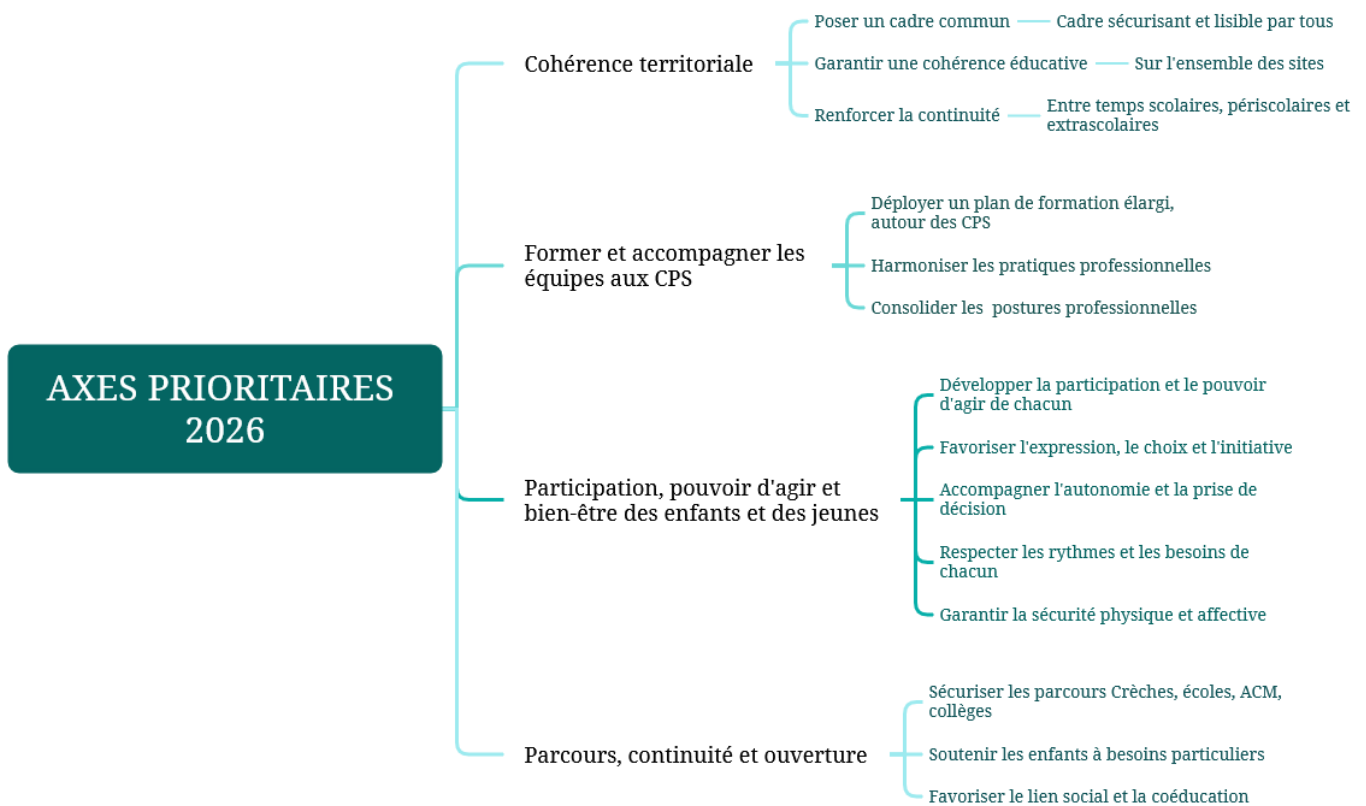
L'objectif est de faire des structures des lieux où l'on travaille avec les parents, et pas "à côté" d'eux. Les familles sont associées autant que possible à la vie des accueils, et leur place dans le parcours éducatif de l'enfant est reconnue. Cet axe vise aussi à renforcer les partenariats locaux (associations, collectivités, acteurs culturels et sportifs, structures médico-sociales) et à développer des actions communes entre structures du territoire, afin d'améliorer la continuité éducative et de construire une culture partagée de l'inclusion avec les familles et les partenaires (PMI, Éducation nationale, médico-social, associations spécialisées).

Indicateurs d'évaluation : Suivre le nombre d'actions menées avec les familles, leur participation aux événements, le nombre de projets interstructures, le nombre de partenaires mobilisés et la régularité des collaborations, ainsi que la qualité de la coordination (réunions, outils partagés, retours des équipes).

5. ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS EDUCATIVES

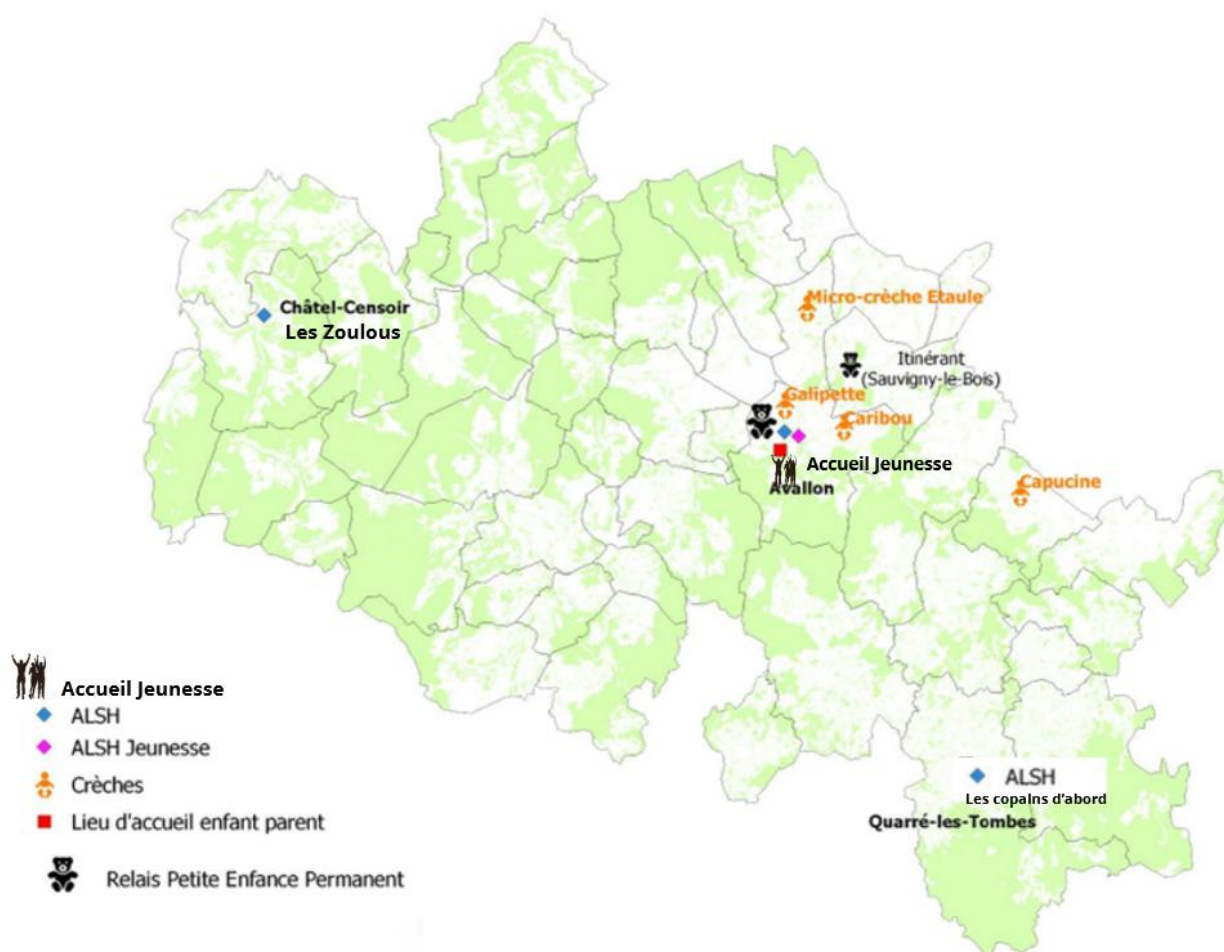
L'objectif est que les grandes étapes du parcours ne soient pas vécues comme des ruptures. Le PEDT consolide les passerelles entre crèche, école et ALSH, et organise des temps spécifiques pour les transitions importantes, notamment l'entrée au CP et le passage du CM2 au collège. Pour les enfants à besoins particuliers, les transitions sont préparées plus finement grâce à une coordination renforcée avec les partenaires (enseignants, AESH, CAMSP, SESSAD, PMI...), afin d'assurer la continuité des repères, des aménagements et des pratiques entre les différents lieux de vie.

Indicateurs d'évaluation : Suivre la part d'enfants ayant bénéficié d'au moins une action passerelle, le nombre annuel de temps de coordination interprofessionnelle (réunions ou échanges formalisés entre crèche, école, ALSH, AESH, CAMSP, SESSAD, PMI...), la part des enfants à besoins particuliers disposant d'un plan de transition individualisé (PAI/PPS/PAP ou protocole de transition transmis et appliqué), le niveau de satisfaction des familles sur les transitions (questionnaire court), et le taux de continuité réelle des aménagements et repères prévus.



PANORAMA DES SERVICES ET DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

REPARTITION DES STRUCTURES SUR LA CCAVM



PETITE ENFANCE : UN ACCUEIL DE QUALITE ET INCLUSIF

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de la CCAVM accueillent les enfants de deux mois et demi jusqu'à quatre ans (six ans sous certaines conditions), y compris après leur entrée à l'école maternelle

Ancrés dans une démarche d'inclusion et de mixité sociale, les EAJE proposent des modalités d'accueil souples que ce soit régulier, occasionnel ou d'urgence, permettant d'accompagner les familles au plus près de leurs besoins. Cette souplesse s'exprime également dans la possibilité d'accueillir les enfants scolarisés les mercredis et pendant les vacances scolaires, afin d'assurer une continuité éducative cohérente et rassurante. Cet accueil « sur mesure » permet de respecter le rythme de chaque enfant et de soutenir les organisations familiales parfois complexes sur un territoire rural étendu.

En petite enfance, le développement des Compétences Psycho Sociales (CPS) passe d'abord par la sécurité affective, les repères, l'autonomie au quotidien et les premières compétences relationnelles. Les équipes soutiennent l'expression (par les mots, le corps, le jeu), l'entrée progressive dans la vie collective, et l'apprentissage de la coopération à hauteur d'enfant.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (EAJE)

- Petite Crèche Caribou - Avallon
- Petite Crèche Galipette - Avallon
- Petite Crèche Capucine – Cussy-Les-Forges
- Micro-Crèche Valentine – Etaule

Chaque structure applique un projet d'établissement spécifique, éducatif et social, avec une attention particulière portée à la santé, à l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, ainsi qu'au soutien à la parentalité.

Les différents projets sont communiqués aux familles via l'application KIDIZZ et le site internet de la CCAVM. Ils sont validés par la CAF, la PMI, le Conseil Communautaire et soumis au conseil inter-crèches pour avis.

PETITE CRECHE CARIBOU

Caribou porte une vision de l'enfant comme acteur de son développement. L'équipe, engagée et pluridisciplinaire, accompagne chaque enfant avec bienveillance, en valorisant l'autonomie, la confiance et la coopération. La structure s'appuie sur de nombreux partenariats culturels et sociaux, renforçant l'ouverture sur le territoire.

PETITE CRECHE GALIPETTE

Galipette se distingue par une pédagogie tournée vers l'itinérance ludique, l'autonomie et l'ouverture sur le monde. L'équipe propose un environnement lumineux, riche en univers de jeu, où l'enfant explore librement et développe sa curiosité. L'écocitoyenneté, la place du livre et l'implication des familles sont au cœur de son projet.

De plus, elle est labellisée AVIP. Nous proposons des places réservées aux parents engagés dans un parcours d'insertion professionnelle. Cela implique un accueil adapté, souple et sécurisé, permettant aux familles de concilier recherche d'emploi, formation ou reprise d'activité avec un mode de garde fiable.

PETITE CRECHE CAPUCINE

Capucine place l'observation fine et la réponse aux besoins au cœur de son action. L'équipe propose un environnement sécurisé et stimulant, où l'enfant peut explorer librement et gagner en autonomie. Le travail étroit avec les partenaires du territoire renforce la cohérence éducative et le soutien aux familles.

MICRO-CRECHE VALENTINE

Valentine offre un cadre familial et apaisant, où la sécurité affective et la continuité sont des priorités. L'équipe accueille chaque enfant dans sa singularité, en valorisant ses émotions, ses initiatives et ses besoins. La petite taille du groupe favorise un accompagnement individualisé et une relation étroite avec les familles.

MODES D'ACCUEIL ET PARTICIPATION FINANCIERE

- Accueil régulier : un accueil contractualisé, sécurisant et stable, permettant à l'enfant de s'inscrire dans un rythme régulier.
- Accueil occasionnel : une réponse souple pour des besoins ponctuels, selon les disponibilités, afin d'accompagner les familles dans leur organisation quotidienne.
- Accueil d'urgence : une place réservée dans chaque structure pour faire face à des situations exceptionnelles, garantissant un soutien immédiat aux familles en difficulté.
- Accueil des enfants scolarisés : les EAJE peuvent accueillir les enfants jusqu'à 6 ans, y compris après leur entrée à l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Cette possibilité constitue un véritable levier de continuité éducative et permet un accompagnement « sur mesure » respectueux du rythme de chaque enfant.

La participation financière des familles est calculée selon le barème national de la Caisse d'Allocations Familiales, en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge. Ce système garantit une accessibilité financière pour toutes les familles du territoire

DES ACTIONS PARENTS-ENFANTS POUR RENFORCER LA CO-EDUCATION

Les familles sont régulièrement invitées à participer à des ateliers, des temps festifs ou des sorties éducatives, notamment lors de la quinzaine de la parentalité, de la semaine de la petite enfance ou encore lors des fêtes de l'été.

Ces moments partagés permettent :

- de renforcer la relation de confiance,
- de soutenir les parents dans leur rôle,
- de créer un lien vivant entre la maison et la structure.

LES CONSEILS INTER-CRECHES : CONSTRUIRE UNE CULTURE EDUCATIVE PARTAGEE

Cette instance collective permet de dépasser le fonctionnement par structure pour favoriser une réflexion commune autour de la qualité d'accueil, des pratiques professionnelles, de l'inclusion, de la relation aux familles et des passerelles entre les différents temps de l'enfant. Les Conseils inter-crèches constituent un espace de dialogue, d'écoute et de co-construction, au service d'une continuité éducative renforcée dès le plus jeune âge et d'une meilleure lisibilité pour les familles. Ils participent à l'harmonisation des pratiques et à la reconnaissance de l'expertise des professionnelles.

UN TRAVAIL EN RESEAU AU SERVICE DE L'ENFANT

Les EAJE collaborent étroitement avec

- Les écoles maternelles du territoire,
- Les Accueils de Loisirs intercommunaux,
- La médiathèque, le conservatoire et d'autres partenaires locaux.

Santé et inclusion :

- Une référente santé et accueil inclusif engagée,
- La référente santé et accueil inclusif, infirmière puéricultrice et directrice de la crèche Galipette, accompagne l'ensemble des structures dans :
 - La mise en œuvre des protocoles de santé,
 - La prévention et la sensibilisation des équipes,
 - Le repérage précoce des situations à risque,
 - L'adaptation de l'accueil pour les enfants présentant des besoins spécifiques,
 - L'orientation vers les professionnelles de santé lorsque cela est nécessaire.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles sont directement employées par les familles et gardent les enfants à leur domicile. Les familles peuvent percevoir de la CAF et de la MSA la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

LA GARDE A DOMICILE

Dans le cadre de la garde à domicile, le professionnel intervient au domicile des parents pour garder leurs enfants. Les enfants demeurent ainsi dans leur environnement familial. Les parents peuvent directement employer le professionnel ou faire appel à une association ou une entreprise habilitée.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) / GUICHET UNIQUE

Le territoire bénéficie d'un réseau de 50 assistantes maternelles agréées, qui offrent un accueil individualisé et peuvent répondre à des besoins spécifiques, notamment en matière d'horaires atypiques. Elles constituent un maillon essentiel de l'offre petite enfance, permettant aux familles de choisir le mode d'accueil le plus adapté à leur organisation et à leurs valeurs éducatives.

Le Relais Petite Enfance (RPE) occupe une place centrale dans cette dynamique territoriale. Véritable guichet ressource, il informe, accompagne et oriente les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil, tout en soutenant les professionnelles dans l'exercice de leur métier.

UN GUICHET UNIQUE POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELLES

Le RPE assure une mission d'information et d'accompagnement de proximité

- Présentation des différents modes d'accueil,
- Appui dans les démarches administratives,
- Conseils personnalisés selon les besoins et contraintes des familles.

Il constitue également un espace ressource pour les assistantes maternelles, en leur offrant écoute, soutien et informations actualisées.

DES TEMPS COLLECTIFS POUR LES ENFANTS ET LES PROFESSIONNELLES

Le RPE organise régulièrement des ateliers collectifs destinés aux jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent. Ces temps favorisent

- La socialisation progressive de l'enfant,
- La découverte d'activités variées,
- L'échange de pratiques entre professionnelles,
- La construction d'une culture éducative commune.

Un espace de professionnalisation et de réflexion

Le RPE propose des soirées thématiques, des temps d'information et des actions de formation continue pouvant porter sur

- La posture professionnelle,
- Le développement de l'enfant,
- Le cadre réglementaire et le statut des assistants maternels,
- Les pratiques d'accueil et la relation aux familles.

Ces actions contribuent à la qualité de l'accueil individuel et soutiennent la montée en compétence des professionnelles du territoire.

ENFANCE : CONTINUITE EDUCATIVE ET HARMONISATION TERRITORIALE

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les CPS servent de repère pour organiser le vivre-ensemble : apprendre à coopérer, gérer les émotions, prendre sa place dans le groupe, respecter des règles compréhensibles et participer aux choix d'activités. Ces compétences sont travaillées dans la vie quotidienne (repas, transitions, jeux, temps libres) autant que dans les activités proposées.

Les structures d'accueil de l'enfance ont pour mission d'accueillir les enfants scolarisés, 2 ans ou 3 ans (selon les établissements) à 15 ans, sur les temps périscolaires et extrascolaires. Elles contribuent à leur épanouissement, socialisation et développement, en complémentarité avec l'école et la famille.

Ces structures offrent un cadre éducatif favorisant :

- L'autonomie et la responsabilité des enfants,
- Le vivre-ensemble et la socialisation,
- L'apprentissage par le jeu et les activités culturelles, artistiques et sportives.

Les actions mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de continuité éducative, prenant en compte les besoins, rythmes et attentes des enfants. L'objectif est de proposer des accueils adaptés aux contraintes des familles sur l'ensemble du territoire de la CCAVM le mercredi et les vacances scolaires.

Malgré la diversité des rythmes scolaires sur le territoire, les collectivités assurent une continuité éducative grâce :

- A des passerelles organisées entre écoles et ALSH,
- A des navettes facilitant l'accès aux structures,
- A des projets pédagogiques harmonisés.

Des temps de réunions réguliers (directeurs de structures, équipes, partenaires) permettent :

- L'évaluation continue des actions,
- L'ajustement des projets pédagogiques,
- La mutualisation des pratiques.

Les équipes bénéficient d'un plan de formation régulier (CNFPT) et de temps de coordination favorisant la cohérence des pratiques.

L'ensemble de ces dispositifs permet à la CCAVM de proposer une offre diversifiée, accessible et adaptée aux réalités de vie des familles, dans un objectif constant : garantir à chaque enfant un accueil de qualité, sécurisant et respectueux de son développement.

UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE COMMUNE EN CONSTRUCTION

Dans la continuité du travail partenarial engagé autour du PEDT, la CCAVM et la Ville d'Avallon souhaitent renforcer les temps de coopération et de réflexion partagée entre les acteurs éducatifs.



Parallèlement aux assises de l'enfance, les services de la Ville d'Avallon et les ALSH de la CCAVM ont engagé l'élaboration d'un projet commun, mis en œuvre dès septembre 2026.

Le thème retenu, « *Les Explorateurs du Temps* », accompagnera les enfants tout au long de l'année à travers la découverte de différentes époques de la préhistoire, en passant par l'antiquité, les temps modernes, jusqu'au futur, au moyen d'activités, de projets artistiques, de rencontres et de productions collectives.

Ce projet partagé illustre la volonté du territoire de proposer des expériences éducatives cohérentes, stimulantes et accessibles à tous, tout en renforçant les liens entre les équipes et les structures.

ACCUEILS PERISCOLAIRES DE LA VILLE D'AVALLON

Depuis 2013, la gestion des accueils périscolaires de la Ville d'Avallon est confiée à l'Espace Solidarité Famille.

Une organisation pensée pour garantir des repères stables

Les accueils périscolaires de la Ville d'Avallon sont organisés sur quatre sites scolaires

- Jean de La Fontaine (maternelle – Morlande)
- André Gendre (maternelle – Chaumes)
- Victor Hugo (élémentaire – Morlande)
- Les Chaumes (élémentaire – Chaumes)

Chaque site dispose de locaux adaptés (espaces de restauration, salles d'activités et de motricité, lieux de repos et de soins), permettant de respecter les rythmes et les besoins des enfants tout au long de la journée.

L'organisation repose sur un cadre commun partagé par l'ensemble des équipes :

- Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), commun à l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires du territoire ;
- Un projet pédagogique spécifique aux accueils périscolaires de la Ville d'Avallon, tenant compte des particularités de chaque site et des différents temps de la journée ;
- Un règlement de fonctionnement précisant les modalités d'accueil, d'organisation et de participation des familles.

Ces documents sont affichés sur les sites, mis à disposition des familles et validés par les services compétents (SDJES), la CAF et la collectivité.

DES TEMPS PERISCOLAIRES ADAPTES AU RYTHME DE L'ENFANT

Les accueils périscolaires offrent plusieurs temps d'accueil pensés pour répondre aux besoins des enfants tout en tenant compte des organisations familiales :

- **Le matin** : un temps calme, favorisant un réveil progressif et une entrée en douceur dans la journée scolaire.
- **La pause méridienne** : un moment éducatif structuré, combinant repas, détente et activités adaptées aux envies des enfants.
- **Le soir** : un temps de transition permettant aux enfants de se détendre avant le retour à la maison ou de bénéficier d'un accompagnement aux devoirs. Un goûter est proposé gratuitement par la Ville d'Avallon.

Les familles peuvent opter pour une inscription régulière ou occasionnelle, en fonction de leurs besoins.

La tarification de la pause méridienne et de l'aide aux devoirs est calculée selon le quotient familial, afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre.

Pour favoriser l'égalité d'accès, la Ville d'Avallon a fait le choix de rendre gratuits plusieurs services :

- L'accueil du matin,
- L'accueil du soir,
- Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Les NAP constituent un temps pédagogique et éducatif dédié aux activités culturelles, artistiques, sportives, manuelles ou environnementales. Elles offrent aux enfants des occasions de découvrir, d'expérimenter et de développer leur curiosité, tout en respectant le principe de participation volontaire.

Chaque semaine, plusieurs activités sont proposées simultanément afin de permettre aux enfants de faire des choix. Les projets annuels (par exemple Le périscolaire s'ouvre au monde, Ma ville, ma planète et moi, De la terre à l'assiette) structurent ces temps et donnent une cohérence d'ensemble aux activités proposées.

Les équipes s'appuient sur les ressources du territoire et sur des partenariats (bibliothèque, conservatoire, Office des sports, associations locales) pour enrichir les projets. Les plannings sont affichés sur les sites et transmis aux familles afin de garantir une information claire et lisible.

SANTE, INCLUSION ET QUALITE DE L'ACCUEIL

La qualité de l'accueil repose sur une attention constante portée à la santé, à la sécurité et à l'inclusion de tous les enfants :

Chaque site dispose d'un référent sanitaire assurant le suivi des soins et des protocoles ;

- Les enfants ayant des besoins spécifiques bénéficient de Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI), construits en lien avec les familles, l'école et les professionnelles de santé
- Les équipes sont formées aux premiers secours (PSC1 / SST) et accompagnées dans la mise en place d'accueils adaptés
- Des outils et supports sont mis à disposition pour accompagner les équipes et les familles dans l'accueil des enfants en situation de handicap.

DES EQUIPES ENGAGEES ET ACCOMPAGNEES

Les accueils périscolaires de la Ville d'Avallon s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire de 41 agents permanents (coordinateur, animateurs, ATSEM, agents de service, responsables et adjoints de site). Cette organisation favorise la continuité éducative et la cohérence des pratiques entre les différents temps et lieux d'accueil.

Les missions des équipes d'animation s'articulent autour de plusieurs axes :

- Accueillir les enfants et les familles dans un climat bienveillant ;
- Garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants ;
- Proposer et encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants ;
- Favoriser l'autonomie, la participation et l'expression des enfants ;
- Assurer une communication régulière avec les familles et les écoles.

Les ATSEM, présentes dans les écoles maternelles, jouent un rôle essentiel dans la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Les responsables de site participent aux conseils d'école et des temps d'échanges réguliers sont organisés avec les directions d'école afin de faciliter la coordination et le suivi des enfants.

LES TAUX D'ENCADREMENT PRIVILEGES PERMETTENT UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE

- 1 animateur pour 10 enfants en maternelle ;
- 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire, avec la possibilité de recourir aux taux réglementaires maximums lorsque l'organisation l'exige.

Les équipes bénéficient de temps de coordination et de formations régulières (CNFPT), dans une logique d'amélioration continue des pratiques.

LES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX DE LA CCAVM

Des accueils de loisirs de proximité au service des enfants et des familles

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) propose trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), afin de répondre aux besoins des familles sur les temps périscolaires (mercredis) et extrascolaires (vacances scolaires) :

- **ALSH 1-2-3 Soleil – Avallon**
- **ALSH Les Copains d'Abord – Quarré-les-Tombes**
- **ALSH Les Zoulous – Châtel-Censoir**

Ces structures s'inscrivent pleinement dans la politique Enfance-Jeunesse de la CCAVM, en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et la Convention Territoriale Globale (CTG).

Les ALSH de Châtel-Censoir et de Quarré-les-Tombes jouent un rôle essentiel dans un territoire rural étendu et excentré de la ville-centre. Ils garantissent une offre de proximité, accessible et adaptée aux réalités locales, afin que l'accès aux loisirs ne dépende pas uniquement des capacités de déplacement des familles.

UN CADRE EDUCATIF COMMUN, DECLINE LOCALEMENT

Chaque ALSH dispose de locaux adaptés et sécurisés, permettant d'accueillir les enfants dans des conditions favorables à leur bien-être, à leur épanouissement et au développement de leurs activités. Les espaces sont aménagés en fonction de l'âge des enfants et des projets proposés.

L'organisation de chaque accueil repose sur un projet pédagogique propre à la structure, qui décline les orientations du PEDT en tenant compte :

- Des infrastructures disponibles,
- Des besoins spécifiques des enfants,
- Du rythme de vie des familles,
- Et des réalités du territoire.

Ces projets pédagogiques constituent le cadre de référence pour les équipes d'animation. Ils précisent l'organisation des temps de la journée, la nature des activités proposées et la répartition des encadrants. Les documents sont accessibles aux familles, par affichage sur site et via le portail familles.

DES MODALITES D'ACCUEIL PENSEES POUR L'EQUITE ET L'ACCESSIBILITE

Les ALSH proposent plusieurs formules d'accueil, adaptées aux besoins des enfants et aux contraintes des familles :

- Journée complète ou demi-journée,
- Avec ou sans repas.

La tarification est calculée à partir du quotient familial (CAF, MSA ou avis d'imposition), afin de garantir une accessibilité financière équitable. Toute fréquentation nécessite une inscription préalable via le Portail Famille.

Un système de navettes gratuites est mis en place pour les mercredis et les vacances scolaires, permettant aux enfants des communes du territoire de rejoindre les ALSH, et assurant ainsi une continuité éducative malgré les distances.

DES JOURNEES STRUCTUREES AUTOUR DU RYTHME DE L'ENFANT

L'organisation quotidienne des ALSH vise à respecter les besoins fondamentaux des enfants et à leur offrir des repères stables :

- Accueil échelonné, avec des espaces de jeux et des ateliers libres ;
- Activités variées (artistiques, sportives, culturelles, manuelles, culinaires, jeux libres) ;
- Repas et goûters pensés comme des temps éducatifs, favorisant l'autonomie, la socialisation et la santé.

Les activités sont conçues comme des temps de participation volontaire, jamais imposés. L'enfant est encouragé à choisir, à proposer et à s'impliquer, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

UNE OFFRE D'ACTIVITES RICHE ET OUVERTE SUR LE TERRITOIRE

Les équipes d'animation proposent des activités diversifiées, à l'intérieur comme à l'extérieur, en veillant à :

- Répondre aux objectifs du PEDT,
- Tenir compte des moyens humains et matériels,
- Permettre à chaque enfant d'explorer, d'apprendre et de se construire à son rythme.

Les enfants peuvent être force de proposition et porter des activités «par eux et pour eux», accompagnés par les adultes.

Les ALSH s'appuient sur de nombreux partenariats locaux :

- Associations sportives, culturelles et artistiques,
- Accueils périscolaires,
- Artistes,
- Bibliothèque, piscine, cinéma, Office des sports,
- Et plus largement les ressources éducatives du territoire.

Les familles sont associées à la vie des structures à travers des temps festifs, des rencontres et des ateliers parents-enfants. Une communication régulière (plaquettes, portail familles, site internet, Intra-Muros) permet de garantir une information claire et accessible.

SANTE, INCLUSION ET ACCOMPAGNEMENT DES BESOINS SPECIFIQUES

La CCAVM porte une attention particulière à l'inclusion et à la santé des enfants accueillis :

- Les enfants présentant un handicap ou des besoins spécifiques bénéficient de Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI), construits avec les familles et les partenaires,
- L'accueil est préparé en amont avec les équipes, afin d'adapter les pratiques et les environnements,
- Chaque site dispose d'un référent sanitaire assurant le suivi des soins et des protocoles.

Les ALSH sont accompagnés par le Pôle d'Appui Ressource Handicap 89 (PARH 89), qui soutient les équipes tout au long de l'année par :

- Des conseils individualisés,
- Des outils et ressources pédagogiques,
- Des analyses de situations,
- Un appui à l'adaptation des pratiques.

Cet accompagnement renforce la capacité des équipes à proposer un accueil inclusif, sécurisant et respectueux de chaque enfant. Les équipes bénéficient de temps de coordination et de formations réguliers via le CNFPT, dans une logique d'amélioration continue des pratiques.

DES EQUIPES ENGAGEES ET COORDONNEES

Les ALSHi s'appuient sur une organisation coordonnée, avec :

- Un directeur par structure,
- Un directeur adjoint,
- Des animateurs diplômés ou en formation,
- Des agents de service,
- Et, selon les périodes des stagiaires.

Les membres permanents interviennent sur l'ensemble des sites de la CCAVM (mercredis, vacances scolaires et certains temps périscolaires), afin de garantir une cohérence éducative territoriale.

Les missions des équipes d'animation sont clairement identifiées :

- Accueillir les enfants et les familles dans un climat de confiance
- Assurer la sécurité, l'hygiène et le bien-être
- Proposer des activités adaptées aux besoins et aux âges
- Favoriser l'autonomie, l'épanouissement et la participation
- Communiquer régulièrement avec les familles.

Les équipes bénéficient de temps de préparation, de bilans réguliers et d'un accompagnement continu, dans une logique d'amélioration des pratiques et de montée en compétence.

LES TAUX D'ENCADREMENT

	2,5 – 6 ans	6 - 12 ans
Extra scolaire	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants
Périscolaire	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants

L'accueil jeunesse a pour vocation d'accompagner les adolescents dans leur développement personnel, social et citoyen. Il vise à favoriser leur bien-être, leur sécurité et leur épanouissement, tout en leur permettant de s'exprimer, de faire des choix et de s'impliquer progressivement dans la vie locale. Les actions menées s'inscrivent dans une démarche éducative accessible à tous, attentive aux parcours individuels et à la mixité sociale.

Sur le territoire de la CCAVM, l'accueil jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Il propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, construites en cohérence avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et la politique jeunesse de la collectivité. Ces actions reposent sur un travail partenarial avec les communes, les établissements scolaires, les familles et les acteurs locaux, afin d'assurer une continuité éducative et une présence régulière auprès des jeunes.

Le projet pédagogique de l'accueil jeunesse fixe les objectifs éducatifs, les modalités d'organisation et les actions mises en œuvre. Il cherche à développer l'autonomie des adolescents, à soutenir la socialisation, à encourager la créativité et à accompagner l'émergence de projets portés par les jeunes eux-mêmes. Les temps proposés (mercredis, vacances scolaires, mini-camps, soirées adolescents, interventions dans les collèges) constituent des espaces d'expérimentation, d'expression et d'apprentissage du vivre-ensemble.

Les années 2024 et 2025 ont permis de poser les bases de cette offre jeunesse à travers une phase d'expérimentation. Cette période a été consacrée à l'observation des usages, à l'identification des besoins et à l'ajustement progressif des actions, des moyens humains et des lieux d'accueil. Les interventions ont été organisées sur différents sites du territoire, en lien étroit avec les communes partenaires.

L'accueil jeunesse reste aujourd'hui en cours de consolidation. Dans ce cadre, la collectivité souhaite renforcer les démarches d'« aller vers », afin de mieux comprendre les attentes des adolescents, et notamment celles des jeunes les plus âgés, parfois plus difficiles à mobiliser. Cette présence éducative de proximité vise à maintenir le lien, à instaurer un climat de confiance et à construire des propositions adaptées, en partant des réalités vécues par les jeunes.

À partir de 2028, l'ouverture d'un pôle enfance dans les locaux de l'ancienne école des Jardins à Avallon viendra structurer davantage l'organisation Enfance/Jeunesse. Ce pôle intégrera un espace dédié aux adolescents. Dès à présent, les jeunes sont associés à la réflexion autour de l'aménagement et de l'usage de ces futurs espaces, afin de favoriser leur implication et leur sentiment d'appartenance.

Le développement des compétences psychosociales constitue un fil conducteur des actions jeunesse. Il s'agit notamment d'accompagner les adolescents dans la prise de décision, l'expression de leurs émotions, la gestion des conflits, l'engagement dans des projets collectifs et l'apprentissage de l'autonomie. Les interventions sur les temps méridiens dans les collèges participent à maintenir un lien régulier avec les jeunes et à créer des passerelles vers les actions proposées en dehors du temps scolaire.

Les inscriptions se réalisent à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas. Les horaires d'accueil sont proches du fonctionnement des accueils de loisirs pour faciliter l'organisation des familles, l'organisation d'atelier passerelle et la mutualisation des locaux et du matériel. Les modalités d'inscription et les tarifications sont les mêmes que les ALSH de la CCAVM.

Objectifs pédagogiques

- Accompagnement global : développement personnel, social et citoyen des adolescents et jeunes adultes.
- Bien-être et sécurité : cadre sécurisé et éducatif favorisant l'épanouissement.
- Participation et citoyenneté : encouragement à l'engagement dans la vie locale et la co-construction des activités.
- Mixité sociale et accessibilité : actions ouvertes à tous, diversité et inclusion favorisées.

Organisation des journées

L'organisation quotidienne comprend des temps d'accueil, des activités structurées, des moments de détente et de partage (repas, goûter, échanges) et des temps libres, permettant aux jeunes de s'exprimer, de se ressourcer et de participer activement aux projets collectifs.

Projets et activités

- Activités régulières : créatives, sportives, scientifiques, manuelles, numériques, culturelles.
- Séjours et mini-camps : période estivale, autonomie, vie collective, apprentissage social, coopération et amitiés.
- Interventions dans les collèges
 - Lien avec jeunes, continuité éducative
 - Animations thématiques, projets extrascolaires
 - Cadre formalisé par convention avec l'établissement
- Soirées ados : une fois par trimestre, temps festif et ludique pour découvrir de nouvelles activités dans un cadre convivial.

DONNER LA PAROLE AUX JEUNES : CREER ENSEMBLE LEUR ESPACE DE REVE



La création du futur espace jeunesse s'appuie sur une démarche innovante de co-construction avec les jeunes, menée en partenariat avec le CAUE 89 et porté par le Pays Avallonnais dans le cadre des Enseignements Artistiques et Culturels (EAC). À travers des ateliers participatifs, les jeunes sont invités à exprimer leurs envies, leurs besoins et leur vision de ce lieu, en définissant eux-mêmes les usages, les ambiances et les espaces.

Cette démarche reconnaît les jeunes comme de véritables acteurs de leur environnement, capables de réflexion, de proposition et d'engagement. Elle favorise l'apprentissage de la citoyenneté, le pouvoir d'agir et l'appropriation des lieux, tout en renforçant le lien entre les jeunes, les professionnelles et les élus. Le projet devient ainsi un support éducatif à part entière, porteur de sens et de fierté collective.

Inclusion et santé

Le service jeunesse veille à l'inclusion de tous les adolescents, y compris ceux présentant des troubles de santé ou un handicap, grâce à des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI). La prévention des risques (internet, addictions, sécurité) et la protection de l'enfance sont intégrées dans le projet éducatif.

L'équipe

Un chargé de mission jeunesse et des animateurs saisonniers

Missions principales :

- Accueil, accompagnement et animation des adolescents
- Développement de projets et activités selon demandes des jeunes
- Organisation sorties, mini-camps, événements
- Suivi réglementaire et sécurité
- Participation à la politique jeunesse, partenariats et communication
- Valorisation du territoire : permettre aux jeunes de découvrir leur environnement, d'exprimer leurs besoins et de s'impliquer dans la vie locale pour en vivre pleinement les ressources et les opportunités

Les temps de réunion et de coordination au sein de l'Accueil Jeunesse sont organisés en lien étroit avec l'ALSH. Cette collaboration permet de garantir une véritable continuité éducative entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes. Elle favorise également le partage de bonnes pratiques, l'harmonisation des approches pédagogiques et une meilleure cohérence dans l'accompagnement proposé aux familles et aux publics accueillis.

ORGANISATION DES TEMPS PASSERELLES ENTRE LES STRUCTURES

UNE CONTINUITE EDUCATIVE Pensee COMME UN PARCOURS

Nous avons structuré le Projet Éducatif de Territoire autour d'un principe fondamental : garantir la continuité éducative tout au long du parcours de l'enfant et du jeune, de la petite enfance à l'adolescence.

Les temps passerelles visent à

- sécuriser les transitions entre les différents modes d'accueil ;
- prévenir les ruptures dans le parcours éducatif ;
- accompagner progressivement l'enfant vers de nouveaux environnements ;
- associer les familles aux étapes clés de changement ;
- assurer la transmission d'informations utiles entre professionnelles.

PASSERELLES PETITE ENFANCE – ÉCOLE MATERNELLE

L'entrée à l'école constitue une étape structurante pour l'enfant et sa famille.

Afin de faciliter cette transition, plusieurs actions sont mises en œuvre :

Temps de découverte progressive

- Organisation de visites des écoles maternelles pour les enfants accueillis en EAJE.
- Participation à des temps communs lorsque cela est possible (rencontres, échanges).
- Présentation des locaux et des adultes référents.

Transmission d'informations

- Échanges entre professionnelles
- Accompagnement des familles dans la compréhension des nouveaux rythmes scolaires.
- Anticipation des besoins spécifiques (PAI, accompagnement individualisé).

Ces actions permettent une entrée à l'école plus sereine, progressive et sécurisée.

PASSERELLES PETITE ENFANCE – ALSH

Pour les enfants fréquentant les EAJE et intégrant ensuite les accueils de loisirs, des temps d'adaptation peuvent être organisés :

- visites des locaux de l'ALSH en amont de la première inscription ;
- temps d'accueil partagé sur certaines périodes (notamment avant l'été) ;
- échanges entre professionnelles et avec les familles concernant les habitudes et besoins de l'enfant ;

Ces dispositifs permettent de limiter l'appréhension liée au changement d'environnement et favorisent une transition en douceur vers un cadre plus collectif.

PASSERELLES ÉCOLE – PERISCOLAIRE

Les temps de transition quotidiens entre les écoles d'Avallon et le périscolaire font l'objet d'une organisation rigoureuse.

Transmission quotidienne d'informations

- Lien direct entre enseignants, ATSEM et équipes d'animation.
- Transmission des informations relatives à la journée, à l'état de l'enfant ou à des besoins particuliers.

Participation aux conseils d'école

- Les responsables de site périscolaire participent aux conseils d'école de la Ville d'Avallon.
- Échanges réguliers entre directions d'école et responsables périscolaires.

Harmonisation des pratiques

- Présentation des projets d'école et des projets pédagogiques.
- Organisation commune des temps festifs

Cette articulation garantit une cohérence éducative entre les temps d'enseignement et les temps de loisirs.

PASSERELLE DU MERCREDI VERS LES ALSH

Une organisation spécifique est mise en place pour les mercredis

- Système de navettes permettant le déplacement des enfants depuis les écoles de la ville d'Avallon vers l'ALSH 1.2.3 Soleil.
- Continuité de la journée pour les familles (dépôt à l'école le matin, récupération à l'ALSH le soir).
- Coordination logistique entre équipes scolaires, périscolaires et ALSH.
- Navette de ramassage sur les communes de la CCAVM vers les ALSH pour les enfants non scolarisé ce jour-là

Cette organisation répond aux contraintes des familles et assure une continuité éducative adaptée aux différentes organisations scolaires (4 jours / 4,5 jours).

PASSERELLES ALSH – ACCUEIL JEUNESSE

Le passage de l'accueil enfance vers l'accueil jeunesse constitue une étape importante vers plus d'autonomie.

Plusieurs actions facilitent cette transition :

- Participation ponctuelle des plus grands aux activités jeunesse ;
- Organisation d'ateliers communs ;
- Présentation du fonctionnement du secteur jeunesse aux enfants et aux familles ;
- Échanges entre équipes pédagogiques.

L'objectif est d'accompagner progressivement les enfants vers un mode d'accueil favorisant davantage l'autonomie, la participation et la co-construction des projets.

PORTES OUVERTES DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES ET PERISCOLAIRES VILLE D'AVALLON

Les écoles du territoire, en lien avec les équipes périscolaires, proposent une porte ouverte dédiés aux familles et aux futurs élèves.

Ces temps permettent :

- La découverte des locaux (classes, cour, restauration, espaces périscolaires) ;
- La rencontre avec les enseignants, ATSEM et équipes d'animation ;
- La présentation du fonctionnement de la journée scolaire ;
- L'explication des modalités d'inscription aux services périscolaires ;
- Un premier repérage des espaces pour l'enfant.

Ces moments participent à réduire l'appréhension liée au changement d'environnement et favorisent une entrée progressive et rassurante dans le nouveau cadre scolaire.

VERS DES ASSISES DE L'ENFANCE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE



Dans la continuité de ces temps passerelles et afin de renforcer encore la dynamique collective autour de l'enfant, la CCAVM réfléchit, sur proposition de l'élue en charge de l'enfance, à l'organisation des Assises de l'Enfance.

Ce temps fort permettrait de réunir l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, professionnelles, élus, familles, partenaires institutionnels et associatifs, afin de partager les pratiques, valoriser les initiatives locales, identifier les besoins émergents et poursuivre la construction d'une culture éducative commune.

Ces Assises constitueraient un espace de dialogue et de co-construction, au service d'un objectif partagé : mieux comprendre, mieux accompagner et mieux soutenir les enfants et les jeunes du territoire.

REPERES PARTAGES ET PARTICIPATION DE TOUS

LES ENFANTS : ECOUTER, SECURISER, FAIRE GRANDIR

L'enfant est au cœur PEDT. Chaque dispositif d'accueil, de la petite enfance à l'adolescence, vise son bien-être, son développement et son épanouissement. L'enfant est reconnu comme un acteur de son parcours éducatif : il participe aux activités, exprime ses envies et est encouragé à développer son autonomie et sa créativité.

Les structures offrent des environnements sécurisés et adaptés à l'âge des enfants, des espaces d'écoute, de participation et d'expérimentation, où chaque enfant peut s'exprimer, proposer, agir et apprendre, selon ses besoins et son rythme.

L'ENFANT ACTEUR ET RESPONSABLE

Nous recueillons les souhaits et besoins des enfants afin de stimuler leur curiosité intellectuelle, culturelle et sportive. Les enfants sont encouragés à :

- Proposer et choisir des activités
- Participer à l'élaboration des règles de vie
- Prendre des initiatives individuelles et collectives
- Exprimer leur avis et échanger dans un climat de confiance

Des temps formels (réunions d'enfants) et informels permettent à chacun de s'exprimer et d'apprendre à écouter les autres. L'objectif est de développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté, tout en favorisant le respect et la coopération.

L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Les enfants de moins de 6 ans ont des besoins spécifiques : rythme, développement physique et cognitif, langage, socialisation et rapport au temps et à l'espace. Le respect de ces besoins est essentiel pour leur santé, leur disponibilité pour apprendre et leur épanouissement.

- Dans les écoles de la ville d'Avallon, la collectivité met en place une ATSEM par classe.
- Dans les ACM périscolaires et extrascolaires
- Les groupes sont réduits et adaptés
- L'aménagement des locaux et des activités prend en compte leur âge et leur confort
- Les temps de repas, de repos et d'animations sont organisés pour respecter leur rythme
- Les différents temps de la journée
- Accueil du matin : transition douce entre la famille et l'école, pour débiter la journée dans de bonnes conditions.
- Pause méridienne : repas, repos ou activités adaptées
- Temps d'activités et accueil du soir : alternance d'activités dynamiques et de temps libres, permettant à l'enfant de choisir ses activités et de se reposer.

Ces temps sont organisés autour de cinq thématiques :

- Repas : se servir seul, partager, utiliser les couverts
- Hygiène : se laver les mains, aller aux toilettes, adopter des gestes respectueux de l'environnement
- Habillement : mettre et enlever manteau et chaussures
- Activités : découvrir, expérimenter, ranger, coopérer
- Repos : temps calme ou sieste selon le besoin

L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Pour les enfants de moins de 3 ans, l'accueil repose principalement sur les EAJE (Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants) et les assistantes maternelles, garantissant un encadrement spécialisé par des professionnelles diplômés.

Sur le territoire seul l'école Jean de La Fontaine à Avallon, propose une classe de TPS. Cette classe bénéficie d'un accueil adapté, où l'organisation de la journée tient compte des besoins spécifiques et de la fragilité de ce public.

Dans les ACM périscolaires et extrascolaires, l'accueil des moins de 3 ans est encadré :

- Un personnel qualifié et stable, garantissant un suivi sécurisant

- Un lieu et un planning d'activités adaptés, avec un rythme moins soutenu que pour les enfants plus âgés
- Des temps de jeux libres et de socialisation en douceur, favorisant l'autonomie et les interactions sociales

Cet accompagnement spécifique vise à offrir aux tout-petits un cadre sécurisé, stimulant et bienveillant, qui favorise progressivement leur intégration dans la vie collective.

LES JEUNES : PROPOSER, CO-CONSTRUIRE, S'ENGAGER

Les adolescents sont encouragés à s'exprimer, proposer et co-construire les activités, qu'il s'agisse d'ateliers, de projets collectifs, de mini-séjours ou d'actions dans les collèges. L'objectif est de développer leur autonomie, leur responsabilité et leur esprit citoyen, tout en favorisant la coopération et le vivre ensemble.

L'ALSH jeunesse favorise également le lien avec les familles, la prévention des risques (numérique, addictions, protection de l'enfance) et l'apprentissage de la citoyenneté active.

LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Dans la réalité du quotidien, ce lien se construit d'abord par des échanges courts à l'accueil, des informations claires, et des temps plus posés quand une situation le demande. Mais il se construit aussi par des actions qui donnent aux parents des espaces pour souffler, poser des questions, partager et faire avec leur enfant, sans jugement et sans obligation de "bien faire". C'est dans cet esprit que la Quinzaine de la parentalité et les appels à projets parentalité sont utilisés comme des leviers pour créer des temps conviviaux dans les structures, au plus près des familles.

Concrètement, ces actions prennent la forme de « bulles » parents-enfants et de rencontres thématiques. Un exemple : le cycle « Un ado, c'est quoi ? », proposé une fois par mois de février à juin, associe un professionnel et le chargé de mission jeunesse. L'objectif est d'offrir aux parents un cadre informel pour s'informer, échanger et trouver des repères, tout en faisant le lien avec les actions jeunesse du territoire. D'autres ateliers sont proposés autour du « corps en mouvement » (jeux, danse), pour permettre aux parents et aux enfants de vivre un moment partagé, renforcer la relation et soutenir la confiance réciproque. Ces temps complètent les échanges du quotidien et participent à une coéducation concrète, qui s'adapte aux réalités des familles.

Les équipes ont ainsi expérimenté différents formats, parfois sans retour immédiat des familles. Ces expériences sont précieuses : elles nourrissent la réflexion collective, permettent d'identifier les freins et constituent des appuis concrets pour ajuster progressivement les pratiques et affiner les réponses proposées.

UN APPEL A PROJETS PARENTALITE DEPLOYE SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES



L'appel à projets Parentalité porté par la CAF de l'Yonne s'inscrit dans une approche globale et transversale, déployée sur l'ensemble des services : crèches, Relais Petite Enfance, ALSH, accueil jeunesse et centre social. Les actions mises en œuvre visent à soutenir les compétences parentales, renforcer le lien parent-enfant et proposer des espaces de rencontre, d'échange et d'expression adaptés à chaque âge.

Ateliers parents/enfants, actions familles-ados, temps collectifs et théâtre-débat intergénérationnel viennent nourrir une dynamique territoriale cohérente, accessible et bienveillante. Cette démarche

traduit la volonté de considérer les familles comme des partenaires éducatifs à part entière et de proposer un accompagnement lisible, coordonné et ancré dans les lieux de vie de l'enfant.

PILOTER, AJUSTER ET FAIRE VIVRE LE PEDT ENSEMBLE

1. LE COMITE DE PILOTAGE

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) sont assurés par un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs concernés : élus et techniciens des collectivités, représentants des établissements scolaires, associations, organismes sociaux, services de l'État, partenaires du médico-social et de la petite enfance, ainsi que des représentants des familles.

Le comité de pilotage constitue l'instance stratégique du PEDT. Il veille à la cohérence globale du projet, à son articulation avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et à l'implication durable des partenaires dans la dynamique éducative du territoire.

Il se réunit au minimum une fois par an, et autant que nécessaire en fonction de l'avancement des projets.

Missions

Le comité de pilotage a pour missions principales de :

- Prendre connaissance et partager l'évaluation du projet réalisée par le comité technique,
- Analyser les difficultés rencontrées et valoriser les actions menées,
- Valider l'évaluation du PEDT et décider de ses évolutions,
- Définir et prioriser les actions à engager,
- Suivre l'avancement des projets et l'implication des partenaires.

Composition

Le comité de pilotage est présidé conjointement par le Président de la CCAVM et le Maire de la Ville d'Avallon, ou leurs représentants.

Il est composé de :

Représentants des familles

- 8 parents titulaires (maternelle / élémentaire / répartition territoriale)
- 8 parents suppléants

Représentants des équipes éducatives

- 6 directions d'établissements scolaires (écoles d'Avallon, Châtel-Censoir, Quarré-les-Tombes, collèges et lycées de la CCAVM)
- 6 enseignants suppléants

Représentants des Accueils Collectifs de Mineurs

- 1 représentant par site périscolaire de la Ville d'Avallon (André Gendre, La Fontaine, Victor Hugo, Les Chaumes)
- 1 représentant de l'ALSH 1-2-3 Soleil (Avallon)
- 1 représentant de l'ALSH Les Zoulous (Châtel-Censoir)
- 1 représentant de l'ALSH Les Copains d'Abord (Quarré-les-Tombes)

Représentants des partenaires locaux

- 6 représentants d'associations éducatives, culturelles ou sociales
- 4 élus titulaires de la CCAVM et de la Ville d'Avallon
- 2 élus suppléants

- 1 représentant du service Petite Enfance – Enfance – Jeunesse de la CCAVM
 - 1 agent chargé des Affaires scolaires de la Ville d'Avallon
 - 1 coordonnateur du service Enfance-Jeunesse
 - 1 représentant de la Direction de l'Espace Solidarité Famille
- Les membres sont nommés pour la durée du PEDT, avec renouvellement en cas de vacance de poste.

Invités permanents ou ponctuels

- Représentants des services de l'État (Préfecture / Sous-préfecture),
- SDJES de l'Yonne,
- CAF de l'Yonne,
- MSA,
- ARS ou Promotion Santé, selon les thématiques abordées.

2. LE COMITE TECHNIQUE

Le comité technique a pour vocation de traduire les orientations stratégiques définies par le comité de pilotage en actions concrètes et opérationnelles. Il constitue l'instance de mise en œuvre et de suivi du PEDT.

Il est composé de techniciens des collectivités, de représentants institutionnels, d'acteurs associatifs et, selon les projets, d'usagers. Il joue un rôle essentiel dans l'articulation entre les orientations politiques et la réalité du terrain, afin de garantir la faisabilité des actions et leur adéquation avec les besoins du territoire.

Missions

Le comité technique a pour missions de :

- Élaborer le plan d'actions annuel,
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions,
- Participer à l'évaluation annuelle du PEDT,
- Identifier les freins, leviers et opportunités d'action,
- Proposer des ajustements et une programmation pour l'année suivante (N+1),
- Préparer les travaux du comité de pilotage.

Il se réunit une fois par trimestre, avec la possibilité de rencontres complémentaires selon les besoins identifiés.

3. LES GROUPES THEMATIQUES

Les groupes thématiques constituent des espaces de travail ciblés et temporaires, mobilisés en fonction des besoins identifiés dans le cadre du PEDT. Ils permettent d'approfondir une problématique spécifique, de croiser les regards et de faire émerger des propositions concrètes, en lien direct avec les réalités du terrain.

Ces groupes s'inscrivent dans une logique de co-construction accompagnée : ils favorisent l'expression, l'expérimentation et l'innovation, tout en s'appuyant sur un cadre partagé, garant de la cohérence du projet éducatif territorial.

Composition

La composition des groupes thématiques est variable selon la thématique travaillée. Ils peuvent associer :

- Des membres du comité de pilotage,
- Des membres du comité technique,
- Des professionnelles des services et structures concernées,
- Des partenaires institutionnels ou associatifs,
- Des intervenants extérieurs (selon les sujets abordés),
- Et, lorsque cela est pertinent, des usagers (familles, jeunes).

Cette ouverture permet d'enrichir la réflexion, tout en veillant à ce que chaque participant soit clairement identifié dans son rôle et sa contribution.

Missions et fonctionnement

Les groupes thématiques ont pour missions de :

- Engager une réflexion collective autour d'une thématique précise (ex. continuité éducative, inclusion, compétences psychosociales, parentalité, jeunesse, transitions, organisation des temps...) ;
- Identifier les enjeux, les besoins et les opportunités d'action sur le territoire ;
- Proposer des pistes de travail, des actions ou des expérimentations concrètes ;
- Réfléchir aux modalités de mise en œuvre, aux moyens nécessaires et aux partenariats à mobiliser.

Les travaux des groupes thématiques donnent lieu à des propositions structurées, qui sont ensuite présentées au comité technique pour mise en cohérence opérationnelle, puis soumises au comité de pilotage pour validation.

Cadre et articulation avec les autres instances

Les groupes thématiques ne constituent pas des espaces décisionnels. Ils s'inscrivent dans une dynamique claire :

- Ils alimentent la réflexion,
- Ils formulent des propositions,
- Ils ne se substituent ni au comité technique, ni au comité de pilotage.

Fréquence de réunion

Les groupes thématiques se réunissent selon les besoins, à l'initiative du comité de pilotage, du comité technique ou des collectivités, pour une durée limitée dans le temps, correspondant à l'objectif fixé.

4. L'EVALUATION

L'évaluation du Projet Éducatif de Territoire constitue un levier essentiel pour garantir la qualité, la cohérence et l'évolution des actions éducatives menées à l'échelle de la CCAVM. Elle permet d'analyser l'écart entre :

- Les besoins identifiés sur le territoire,
- Les actions effectivement mises en œuvre,
- Les effets observés sur les enfants, les familles et les équipes.

Pensée comme un outil d'accompagnement et d'amélioration continue, l'évaluation vise avant tout à ajuster les pratiques, renforcer les coopérations et maintenir un cap éducatif partagé.

UNE EVALUATION CONTINUE, ANCREE DANS LE QUOTIDIEN

L'évaluation repose en grande partie sur la qualité des échanges réguliers entre les professionnelles :

- animateurs,
- ATSEM,
- enseignants,
- responsables de sites,
- équipes de direction.

Ces échanges permettent une observation fine du quotidien, des transitions, du climat éducatif et des besoins émergents. Ils constituent une évaluation en continu, indispensable pour garantir la cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

LE ROLE DU COMITE DE PILOTAGE DANS L'EVALUATION

Chaque année, le comité de pilotage analyse les résultats de l'évaluation à partir d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Cette analyse porte notamment sur :

- Les rythmes de vie, la concentration et la fatigue des enfants ;
- La participation aux activités (quantité, qualité, engagement) ;
- La continuité éducative entre les différents temps (transitions, cohérence des règles, circulation de l'information) ;
- La cohérence des actions menées par les partenaires ;
- La qualité et la pertinence des activités proposées ;
- La capacité d'adaptation des organisations (ajustements, innovations, réponses aux besoins).

Cette lecture collective permet d'identifier les réussites, les points de vigilance et les priorités à retenir pour l'année suivante.

Outils mobilisés pour l'évaluation

L'évaluation s'appuie sur une diversité d'outils permettant de croiser les regards et de disposer d'une vision complète du fonctionnement.

Outils centrés sur les enfants

- Réunions régulières avec les enfants,
- Outils ludiques d'expression (smileys, votes, codes couleurs, affichages),
- Productions d'enfants (dessins, photos, verbatims).

Outils centrés sur les familles

- Questionnaires de satisfaction,
- Temps d'échanges (cafés parents, réunions, ateliers partagés),
- Retours informels recueillis par les équipes.

Outils centrés sur les professionnelles

- Réunions d'équipe,
- Bilans de période,
- Retours des intervenants extérieurs ;
- Observations partagées.

Outils quantitatifs

- Statistiques de fréquentation,
- Taux de participation aux activités,
- Evolution des inscriptions

Outils qualitatifs

- Grilles d'observation,
- Grilles d'évaluation des objectifs pédagogiques,
- Analyse des transitions et du climat éducatif,
- Retours des partenaires institutionnels (CAF, SDJES, Éducation nationale...).

UNE EVALUATION PARTENARIALE ET EVOLUTIVE

L'évaluation du PEDT est menée de manière collaborative, en associant :

- Les enfants,
- Les familles,
- Les équipes éducatives,
- Les directions de sites,
- Les élus,
- Les partenaires institutionnels et associatifs.

Une attention particulière est portée à la parole des enfants et des jeunes, placés au cœur du dispositif. Des outils adaptés à chaque tranche d'âge sont mobilisés afin de recueillir leur ressenti et leur évaluation des actions ou projets auxquels ils ont participé. Ces retours permettent d'ajuster le contenu des activités proposées.

Cette démarche partenariale s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en cohérence avec les recommandations du rapport ASDO. Elle vise à ajuster régulièrement les objectifs, les moyens et les pratiques, afin de garantir une continuité éducative cohérente, respectueuse et de qualité sur l'ensemble du territoire.

LA GOUVERNANCE – EN UN COUP D’OEIL

	COMPOSITION	ATTRIBUTIONS	FREQUENCES DE REUNIONS
COMITE DE PILOTAGE pilotage stratégique	Elus communautaires et municipaux, représentants des services, institutions signataires, représentants des établissements scolaires, représentants de parents, représentants d’associations impliquées	• Veiller au bon déroulement du projet • Valider les plans d’actions et garantir leur cohérence avec les orientations et objectifs du projet • Définir les priorités • Proposer des ajustements/ évolutions • Prendre connaissance des bilans annuels des actions	A minima une fois par an
COMITE TECHNIQUE suivi opérationnel	Professionnelles des services et structures impliquées	• Élaborer le plan d’actions annuel • Assurer la mise en œuvre opérationnelle du projet • Participer au bilan annuel Identifier les freins et les leviers d’action • Proposer des adaptations • Préparer les comités de pilotage	Rencontres trimestrielles avec ajustements possibles si besoin
GROUPES THEMATIQUES co-construction avec les acteurs du territoire	Variable selon la thématique. Présence des membres du COPIL, du COTECH, Présence d’intervenants extérieurs possible pour enrichir la réflexion.	• Engager une réflexion autour de la thématique du groupe de travail : identifier les enjeux, les opportunités et les modalités de mise en œuvre • Soumettre les actions au comité de pilotage pour validation	Selon les besoins

UN CADRE COMMUN, VIVANT ET EVOLUTIF

Ce PEDT pose un cadre commun et évolutif, appelé à vivre, s’ajuster et s’enrichir des pratiques, des propositions et de l’engagement des équipes, au service des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Signatures du PEDT de la CCAVM et de la ville d'Avallon	
Monsieur Le Président de la CCAVM Pascal GERMAIN Date et signature :	Madame Le Maire d'Avallon Jamilah HABSAOUI Date et signature :
Monsieur le Préfet ou son représentant Avis : Date et signature :	
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education nationale ou son représentant Avis : Date et signature :	Madame la Directrice de la Caisse d'Allocation Familiales ou son représentant Avis : Date et signature :